



Association des Femmes Tunisiennes
Pour la Recherche sur le Développement

Commission
«Valorisation des recherches intégrant l'approche genre»

FEMMES ET GENRE
REGARDS CROISÉS DE
JEUNES CHERCHEUR(E)S

Sous la direction de

Dorra MAHFOUDH DRAOUI
Malika HORCHANI

Avec l'appui de
la Fondation

**FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG**

T U N I S

Décembre 2013

ASSOCIATION DES FEMMES TUNISIENNES
POUR LA RECHERCHE SUR LE DÉVELOPPEMENT

COMMISSION
«VALORISATION DES RECHERCHES INTÉGRANT L'APPROCHE GENRE»

MEMBRES DE LA COMMISSION :

Mounira HAMMAMI
Ismahen BEN TALEB
Alya BELKHADHI
Souad RJEB
Radhia BEN HAJ ZEKRI

AVEC LA COLLABORATION DE :

Moufida ABASSI
Hela BEN YAHMED
Arbi DRIDI

| | |
|---|----|
| INTRODUCTION | 5 |
| BASSALAH SAFA Les femmes «travailleuses» : femmes libres ou femmes aliénées? | 11 |
| HAMMAMI Eljezia Vécu différentiel de la violence de genre : étude de cas de deux lignées d'hommes et de femmes en milieu rural | 19 |
| MTIBAA Mouna Genre et journalisme : les femmes journalistes face aux enjeux de «l'assis et du mous» | 37 |

INTRODUCTION

Défini comme une construction sociale qui fait de la différence biologique une différence sociale, le genre est un processus qui différencie qui divise, sépare, et hiérarchise le masculin et le féminin et pousse à leur intériorisation par les hommes et par les femmes. C'est un système de classement des individus qui produit des normes et oriente les pratiques, comme le précise le sociologue Pierre Bourdieu. Le genre s'exerce principalement dans deux domaines : la division socio-sexuée du travail et des moyens de production et l'organisation sociale de la procréation. Cette « grammaire du genre » comme dit l'anthropologue Nicole –Claude Mathieu détermine la quasi-totalité de l'expérience humaine.

Si nous partions de cette définition, on pourrait dire que le processus d'élaboration et de reconnaissance des études sur le genre en Tunisie n'en est qu'à ses débuts. Pendant longtemps on a parlé de condition féminine ou d'études sur les femmes insistant sur la spécificité des femmes. Les analyses ont d'abord porté sur le sexe comme variable expliquant les différences et les inégalités entre les hommes et les femmes, puis sur la comparaison entre les rôles et comportements féminins et masculins et ce n'est qu'au cours des années 90 que l'approche en termes de genre fait son apparition d'abord dans la production des associations féminines puis dans les études institutionnelles et enfin dans les recherches et l'enseignement académique.

Les recherches sur le genre, ou les rapports sociaux de sexe, sont relativement récentes en Tunisie et ont émergé au cours des

années 2000. Elles sont le résultat de l'implication de divers acteurs qui ont assuré dans ce processus, un rôle variable selon les périodes: universitaires, militantes féministes, réseaux de recherche informels, associations, organisations internationales, institutions. Les années 70 voient apparaître les premières thèses de doctorat de chercheurs tunisiens, hommes et femmes, thèses soutenues pour la plupart dans des universités occidentales. Au cours de cette période, parmi les femmes chercheurs, certaines «se reconvertissent» en soumettant leurs disciplines aux questionnements des théories féministes. Elles choisissant de nouveaux objets d'études dans le champ des études sur les femmes et sur les inégalités en comparant la situation des hommes et des femmes.

Le contexte international impulsé en 1975, l'année internationale de la Femme, suivie d'une décennie d'effervescence onusienne, puis plus tard de la Conférence Mondiale de Beijing 1995 incitait à ouvrir de nouvelles perspectives de réflexion et d'action. Le contexte national voyait l'émergence des femmes comme nouveaux acteurs dans l'espace public. Les grèves estudiantines à l'université tunisienne (1972), les premières grèves d'ouvrières du textile et de la confection (1975), les grèves syndicales et les émeutes (janvier 1978) donnent aux femmes la possibilité de participer aux divers mouvements de contestation. Leur visibilité au niveau de l'action alimente et complète leur visibilité au niveau de la réflexion et de la recherche.

C'est au cours de cette même période qu'émerge le mouvement autonome des

femmes tunisiennes qui emprunte d'abord comme lieu d'expression un espace culturel. Le Club d'étude de la condition des femmes Tahar Haddad(en 1977). Le groupe Tahar Haddad, comme on l'appelait alors, du nom du grand penseur féministe, est composé principalement d'étudiantes et des premières femmes enseignantes et chercheuses. La plupart ont fait leurs premiers pas dans les structures politiques avant de les quitter en raison du statut marginal qui leur était réservé. Réflexion et militantisme se mêlent et la première manifestation publique est organisée le 8 mars 1980 sur le thème «les femmes et le travail». Des femmes sociologues, juristes et économistes universitaires exposent les problèmes relatifs au travail des femmes, l'égalité des salaires, la participation syndicale, l'articulation entre rôle familial et rôle professionnel.

Les différentes catégories de salariées (enseignantes, fonctionnaires du secteur public, ouvrières employées dans les entreprises exportatrices créées au début des années 70.) se regroupent au sein d'une structure qui se constitue au croisement d'un mouvement de revendication féministe et du mouvement syndical, «La Commission d'étude des femmes travailleuses» de l'UGTT, créée en 1983. Malgré les difficultés d'intégrer les «questions féminines» et de les faire reconnaître comme «questions sociales» dans l'agenda des syndicats, les études empiriques et les actions de plaidoyer de cette commission aboutissent à rendre visibles les inégalités de genre dans le monde du travail et dans l'univers syndical.

Les années 80 voient aussi la mobilisation des groupes informels et des mouvements sociaux (émeutes du pain de 1984). Le mouvement des femmes se structure autour du journal Nissa, publié entre 1985 et 1989 et la reconnaissance en 1989 des deux associations féministes: l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD) et l'Association des femmes tunisiennes pour la recherche et le développement (AFTURD).

Dans l'espace universitaire connu pour son conservatisme, la reconnaissance des études sur les femmes et le genre s'engage timidement, de manière informelle sous forme de mastère et de doctorats, de

séminaires ou de projets de coopération inter-universitaires, ou encore comme un thème d'activité des Unités de recherche (souvent dirigées par des femmes). Les chercheuses travaillant sur la question des femmes et du genre s'organisent en marge des programmes formels, soutenues souvent par des institutions et des organisations internationales (UNFEM, FNUAP, UNESCO, F.F.Ebert, ...).

C'est dans les plus anciennes institutions universitaires que se constituent des groupes informels de réflexion et de recherche sur les femmes et le genre et que des séminaires sont organisés par des enseignants le plus souvent de sexe féminin et issues ou proches du mouvement des femmes. Ainsi, en 1988, et à l'initiative des juristes du Centre d'études, de recherches et de publications de l'université de Tunis (Faculté de Droit et des Sciences juridiques et économiques) et de l'UNESCO, un colloque propose pour thème les résistances soulevées par l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Les textes et débat ont été une discussion constructive sur le statut des femmes considérée à juste titre comme «un excellent test du cheminement ou du refus de la modernité en pays d'Islam» (selon la phrase de Med Arkoun)

Les universitaires tunisiennes engagées dans la réflexion féministe établissent des liens avec des groupes de recherche dans des universités maghrébines et européennes. Des équipes de recherche inter-universitaires s'organisent autour de projets communs réunissant enseignantes, chercheurs et étudiants. Nous citons deux à titre d'exemple. Le premier porte sur une recherche comparative sur Les pratiques sociales et professionnelles des femmes diplômées au Maghreb publiée en 1994. Le second porte sur la création d'un réseau pluridisciplinaire «Red-Isis» constitué entre 1992 et 1996 réunissant plusieurs enseignantes, chercheurs et leurs doctorant.e.s des deux rives, autour d'un projet international de recherche sur «Les femmes de la Méditerranée, les études des femmes». Même si ces activités se font en marge de l'enseignement universitaire mais

elles ont contribué à créer les conditions d'une institutionnalisation de la réflexion de genre à l'université.

Dans les années 2000, ce processus informel se renforce. Le nombre de thèses et de mémoires augmente et de plus en plus d'étudiantes et d'étudiants s'intéressent aux rapports sociaux de sexe et à la situation des femmes. En sociologie par exemple, le nombre de thèses et de mémoires double par rapport à la décennie précédente et sur des sujets alors très novateurs: la sexualité, le libre choix du conjoint, la violence conjugale, le corps, la presse féminine, le port du voile, la relation de couple, etc.

Les enseignantes participent dans les commissions de réforme de la maîtrise. Ainsi la commission de réforme de la sociologie était composée en majorité de femmes, choisies pour leur longue expérience d'enseignantes en sociologie et connues également pour leurs publications sur le genre. Entrée en vigueur à la rentrée 1999-2000, cette maîtrise comprend un cours sur le genre pour la 3^{ème} année, sous forme d'un module optionnel qui attirait des étudiants des deux sexes curieux de comprendre les transformations des rapports entre les hommes et les femmes qui traversaient la société tunisienne et dont ils étaient témoins. Il s'agissait de sensibiliser les étudiants à l'analyse du genre par une présentation des principaux concepts et théories féministes.

Une attention particulière est accordée à effets des rapports sociaux de sexe sur le processus de socialisation sexuée (dans la famille, l'école, les media), aux modèles d'éducation différenciée, à la division sexuelle du travail et son impact sur l'orientation scolaire et professionnelle, au rapport entre privé et public. Survenant dix ans plus tard, la réforme des LMD (Licence Master Doctorat), maintient l'enseignement du genre toujours comme matière optionnelle même si une demande importante se manifeste au niveau des étudiants par les choix des sujets de maîtrise et de doctorat sur le genre dans diverses disciplines : sociologie, histoire, psychologie, civilisation arabe, littérature française, communication, etc.

En 2003, le ministère de l'Enseignement supérieur crée le Mastère d'Etudes féminines

à l'Institut supérieur des sciences humaines de Tunis (Université de Tunis El Manar), l'unique institution qui dispose de ce type d'enseignement. Il s'agit d'un mastère spécialisé qui a été ouvert non sans résistance après deux ans de négociations, à la demande d'un groupe d'enseignantes universitaires. Elles étaient connues pour leurs activités scientifiques et associatives. Certaines étaient fondatrices du mouvement autonome des femmes tunisiennes.

Ce mastère d'études féminines avait pour objectifs de conceptualiser les relations entre les hommes et les femmes, d'analyser la différence sexuelle, son statut, ses représentations, ses modes d'inscription dans les pratiques sociales et engager une réflexion critique sur les inégalités entre les femmes et les hommes. C'est un diplôme spécifique auquel les étudiant.e.s s'inscrivent volontairement, la majorité viennent parce qu'ils sont motivés par les études féminines et les théories féministes, les autres viennent par hasard ou parce qu'ils n'ont pas été reçus dans d'autres mastères.

Avec un recul de dix années, on peut dire l'inscription du genre à l'université tunisienne demeure fragile. Les enseignantes se sont battues pour un mastère de recherche mais n'ont obtenu qu'un mastère spécialisé qui a été transformé en 2006, en mastère professionnel afin de «faciliter l'intégration professionnelle des diplômé.e.s» mais dans une société encore largement patriarcale, les milieux de l'emploi sont encore peu convaincus de la pertinence opérationnelle d'un diplôme d'études féminines ou d'une formation genre. Le mastère n'a duré que quelques années.

C'est en cohérence avec ce mouvement, pour renforcer l'approche des rapports sociaux de sexes dans la formation et l'encadrement des étudiants que l'AFTURD a engagé un projet sur « la valorisation des travaux de recherche intégrant le genre ». En plus d'établir des liens jusque là très difficiles entre la société civile et l'université, l'objectif de ce projet est de promouvoir l'approche genre et mettre en évidence les inégalités des chances et de pouvoir entre les femmes et les hommes dans les recherches académiques et opérationnelles. Corrélativement il s'agit

d'encourager la réalisation et la diffusion de travaux de recherche sur les femmes et l'égalité, et de créer des synergies positives entre chercheurs, étudiants, acteurs de la société civile.

La démarche originale de notre point de vue adoptée par l'AFTURD et les adhérents qui ont conduit cette opération a consisté à associer un groupe large d'étudiants de différentes disciplines qui ont soutenu au cours des cinq dernières années un mémoire de recherche sur un thème traitant des femmes ou du genre. Plusieurs ateliers de formation et d'accompagnement ont été organisés au cours de l'année 2013 afin de les amener à s'approprier l'approche et à faire une relecture et une réécriture de leurs textes. Ceux qui ont relevé le défi sont au nombre de neuf.

Les problématiques abordées se déclinent en trois thèmes principaux. Les femmes et les hommes dans la sphère professionnelle et la vie économique, le rapport au corps et à la sexualité, la participation des femmes aux mouvements sociaux.

Le premier thème est traité par les textes de Safa Bassalah « Les femmes « travailleuses » : femmes libres ou femmes aliénées? », celui de Mouna Mtiibaa « Genre et journalisme : les femmes journalistes face aux enjeux de « l'assis et du mous » et celui de Noujeil El Hani sur « La centralité de la femme rurale dans le développement local » (en arabe), celui de Najoua Hihi « Les femmes taxistes entre expérience vécue et image sociale » (en arabe). Les textes soulèvent des interrogations: dans quelle mesure l'entrée des femmes tunisiennes dans la sphère professionnelle a changé les rapports sociaux de sexes, les représentations et les stéréotypes de genre, a fait reculer la domination masculine et a poussé vers plus d'égalité entre les hommes et les femmes? Les textes tentent aussi d'éclairer la réalité sociale par les résultats des investigations : les femmes tunisiennes sont plus instruites, plus actives, plus libérées des maternités, mais aussi plus exposées au chômage et à la discrimination et continuent d'assumer les charges d'une double journée de travail. La législation, les représentations sociales et les choix économiques et de développement

concourent à produire des situations contradictoires à la fois de libération et d'aliénation des femmes.

Les images sociales et la division du travail entre métiers masculins et féminins s'en trouvent parfois bousculées, c'est ce que montre la recherche sur les femmes taxistes (secteur éminemment masculin où les femmes ont fait une percée récente). Dans le journalisme par contre, où la féminisation progresse en même temps que la précarisation des emplois et l'entrée des jeunes, les changements dans l'organisation du temps et la répartition des rôles professionnels sont plus lents et les femmes mettent en place des stratégies d'adaptation et de maintien dans l'emploi en réduisant au maximum le poids des contraintes professionnelles sur la vie familiale.

Le rapport des femmes à leur corps et à leur sexualité femmes est traité dans trois textes celui de Najet Araari « Les femmes et l'inceste en Tunisie, facteurs et conséquences » (en arabe), celui de El Jezia Hammami « Vécu différentiel de la violence de genre étude de cas de deux lignées d'hommes et de femmes en milieu rural », et celui de Nidhal Ranan « L'avortement entre droit individuel et contraintes sociales » (en arabe). A travers l'inceste, le vécu de la violence conjugale, la virginité, les grossesses non désirées et l'avortement, les auteures posent la question de l'émancipation formelle des femmes et la reproduction sociale du système patriarcal : Comment les femmes échappent, contournent son emprise sur leur corps et se construisent comme corps-sujet contre un corps-objet. Comment les femmes vivent et assument leur sexualité ? Comment elles contournent les contraintes, les interdits, les enjeux de pouvoir? Quels changements se produisent d'une génération à l'autre ? Quels seuils entre masculin féminin et quels enjeux de pouvoir ?

La plupart des résultats confirment les études qui montrent que c'est par la manipulation de la sexualité et l'appropriation du corps que se produit et se reproduit l'oppression des femmes. Ils montrent aussi que pour échapper au contrôle social et pour affirmer leurs droits en tant qu'individus, les femmes procèdent par des compromis négociés.

L'analyse de la participation politique des femmes est un thème qui a été relativement peu abordé par les recherches universitaires et choisi par étudiants. Mais Il suscite un intérêt particulier après le mouvement social du 14 janvier 2011. Ce thème est traité par deux travaux : celui de Belgacem Faleh « Participation des femmes tunisiennes au mouvement social pendant la période coloniale » (en arabe) et celui de Houda Larbi « Les luttes de femmes su bassin minier en janvier 2008 ». Les deux montrent les formes de participation des femmes, leur entrée par le social puis leur accès aux premiers rangs. Faisant appel l'un à l'histoire du mouvement des femmes, l'autre

à la sociologie des mouvements actuels, les deux approches se complètent pour nous éclairer sur la répartition des rôles dans la sphère publique et politique, sur les stratégies d'affirmation des femmes, sur la dialectique de l'instrumentalisation/reconnaissance des femmes par les partis et groupes politiques.

Dans la conjoncture actuelle où le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes semble remis en question, ce projet de notre association qui est une association de recherche militante pour les droits des femmes, s'inscrit dans la volonté de promouvoir un modèle de société qui reconnaît les droits des femmes et s'oppose aux pratiques discriminatoires.

Dorra MAHDOUDH DRAOUI

Coordinatrice

LES FEMMES « TRAVAILLEUSES » : femmes libres ou femmes aliénées ?*

BASSALAH SAFA

L'un des changements majeurs qui a marqué la condition féminine ces dernières décennies est sans conteste la forte présence des femmes sur le marché du travail. Dans les différents secteurs d'activité, elles occupent une place qui tend à être comparable à celle des hommes. Le travail rémunéré représente pour elles à la fois l'autonomie financière, l'accès à l'espace public et, dans le cadre de la conjugalité, l'indépendance par rapport à l'époux. Mais leur vie active se révèle parfois contraignante et en conflit avec les exigences et les attentes de leur vie privée.

Le travail se traduit souvent par de nouvelles exigences à l'échelle familiale, notamment quant aux soins et attentions qu'elle doit aux enfants et au conjoint. La femme qui travaille éprouve de grandes difficultés à concilier le temps personnel, réservé à ses propres besoins, avec le temps familial et celui de l'activité professionnelle. À une telle épreuve, les hommes, que la tradition patriarcale dispense généralement du travail domestique, sont épargnés.

Aujourd'hui encore, les diverses études réalisées sur le sujet, confirment que la division des tâches et des fonctions domestiques au sein du couple continue, pour l'essentiel, à présenter les mêmes traits inégalitaires dans plusieurs sociétés, notamment dans les ménages où les femmes exercent une activité professionnelle. Et l'une des grandes questions discutées actuellement par les Institutions internationales spécialisées est celle de la conciliation de la vie professionnelle avec les contraintes de la famille.

Dans la société tunisienne, le Code du Statut Personnel (CSP) a réduit les inégalités entre l'homme et la femme. Lesquelles inégalités sont quasiment inexistantes dans Code du Travail, cependant, la famille reste le lieu où elles survivent voire se développent. Le

partage des tâches, dans la majorité des cas, ne se fait pas selon la disponibilité de chacun des conjoints : la prise en charge des tâches domestiques et des enfants incombe toujours aux femmes, quel que soit leur statut. La femme semble condamnée à être perçue par la société dans le cadre de son rôle de mère et d'épouse. Tirillée entre travail domestique et activité professionnelle, elle ne dispose pas du temps nécessaire pour elle-même. Alors que l'exercice d'une activité professionnelle concède aux hommes, le droit de consacrer du temps pour eux-mêmes afin de recouvrer leurs forces et de se réaliser pleinement.

Le problème majeur des femmes tunisiennes actuellement, c'est que l'accès au travail n'a pas été accompagné par une réduction des charges domestiques. L'obligation d'assumer le rôle majeur que la société leur a assigné en priorité - s'occuper des enfants, faire le ménage etc.-, ajoutée aux exigences du travail rémunéré, ne leur laisse pas beaucoup de temps à consacrer à elles-mêmes afin de s'épanouir en tant qu'individus ayant des centres d'intérêt personnels. Devant consacrer toute son énergie à gérer des obligations contradictoires, la femme n'a plus la possibilité de se ménager un espace à l'abri des impératifs de son rôle d'épouse et de mère. L'intériorisation des normes sociales, reçues tout au long de la socialisation, culpabilise toute transgression. Il en résulte un sentiment de malaise, d'insatisfaction, voire «d'aliénation» qui laisse peu de place à l'épanouissement personnel. L'aliénation qui est, selon Haber⁽¹⁾,

* *Mémoire de maîtrise en démographie intitulé : Femme et famille en Tunisie : entre conservatisme et modernité, dirigé par Ben Zina Mohamed Ali, Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, 2012-2013.*

(1) Stéphane Haber, *L'aliénation. Vie sociale et expérience de la déposssession*, Paris, PUF, 2007, p. 377.

la privation de moyens concrets d'exercice d'une liberté, dénote une diminution ontologique fondamentale : un manque, voire une véritable dépossession. Une partie du soi lui devient autre, hors de portée et cette indisponibilité fait que le soi se trouve diminué. La dépossession est la privation d'une capacité à mobiliser quelque chose de soi pour agir, c'est-à-dire indissolublement une perte de soi et un amoindrissement de la vie. En ce sens, l'aliénation n'est pas seulement une altération, elle est aussi une subordination à l'altérité. L'aliénation est autant une « diminution qui transforme » qu'une « dépendance qui assujettit et emprisonne ». Ce qui unit les deux aspects du phénomène, c'est un mécanisme inquiétant de transfert par lequel la victime devient complice du mal qui l'accable.

L'objectif de cette recherche est l'analyse du vécu de cette catégorie de femmes, doublement actives au domicile familial et au travail, et que l'on pourrait qualifier d'« aliénées ». Comment ces femmes racontent-elles le malaise qu'elles vivent ? Et comment l'expliquent-elles ? Comment se manifeste et se reproduit la différenciation sexuée des rôles dans la vie familiale ?

Ainsi tout au long du présent article, nous allons vérifier les hypothèses suivantes :

Les femmes expliquent cette situation de malaise par la difficile conciliation de la vie familiale avec la vie professionnelle, par l'effet de la socialisation et les normes sociales, face auxquelles elles se sentent désarmées.

Cette différenciation sexuée des rôles se manifeste à travers la répartition inégale des responsabilités familiales, telles que les tâches ménagères et l'éducation des enfants. Elle se reproduit par l'éducation différentielle des enfants dans laquelle les femmes jouent un rôle essentiel.

Le choix d'enquêter par questionnaire et par entretien

Pour appréhender la manière dont les femmes actives vivent l'aliénation, consécutive au cumul des rôles maternels et professionnels, deux étapes ont ponctué notre travail. Dans un premier moment, nous avons fait une enquête par questionnaire

auprès de 150 femmes, mariées, ayant des enfants et qui habitent dans un milieu communal. L'échantillon a concerné la population féminine du Grand Tunis (les gouvernorats : Tunis, Ben Arous, Ariana, Mannouba). Évidemment le présent article s'intéressera uniquement aux femmes actives de notre échantillon. La première partie du questionnaire concerne l'état civil de la femme mariée, la deuxième a comme objet son comportement démographique, la troisième et la quatrième parties s'intéressent à sa vie familiale et professionnelle, ses loisirs et ses activités civiques ; ces deux dernières parties comportent des questions sur les comportements et les opinions.

Dans un deuxième temps, et après avoir fini l'enquête par questionnaire, nous avons eu recours à la méthode de l'enquête par entretien qui s'intéresse presque aux mêmes thèmes que traite le questionnaire. Ce choix avait pour but principal l'approfondissement des résultats obtenus grâce à ce dernier, et puis pour pouvoir mettre en valeur certains points susceptibles de passer parfois inaperçus dans les brèves réponses des enquêtées à certaines questions, vu les contraintes que supposent la méthode de l'enquête par questionnaire.

De ce fait, il a fallu avoir recours à un choix de 10 femmes qui répondent à certains critères, tels que l'appartenance à de hautes catégories socioprofessionnelles. Ce critère est stratégique, car cette catégorie de femmes est censée être le vecteur du changement, ce qui permet de saisir à quel point sont diffuses chez elles, la connaissance et la conscience de leurs droits, le degré d'adhésion à l'égalité entre les deux sexes et leur conception de la modernité.

Tirailées entre foyer et travail

Pour exprimer leur malaise, plusieurs de nos interlocutrices soulignent l'importance pour la femme d'opérer une séparation entre son rôle de mère et d'épouse et le territoire de sa propre individualité, où elle jouit de son autonomie, sa liberté, ses goûts etc. La femme active veut conquérir l'équilibre entre ces deux mondes, et cherche son épanouissement personnel en tant qu'individu libre et indépendant. Toutes ces dimensions sont axées sur sa personne

en dehors des rôles traditionnels qu'elle est en train d'accomplir.

Notre interviewée Olfa (44 ans, professeur de lycée et mère de deux enfants), nous décrit cette situation d'aliénation que la femme vit: « l'individu et l'épouse en elle doivent être complémentaires. C'est la condition pour qu'elle soit heureuse. En réalité, elle vit uniquement en tant que mère et épouse, l'individu est négligé. Elle est considérée, que ce soit par les enfants, l'époux ou la société, en tant que mère et épouse. Donc on doit lutter pour l'épanouissement personnel et le bonheur individuel de la femme, rien que pour elle. La femme tunisienne n'a pas encore atteint le statut de femme moderne parce qu'elle est perçue, comme je l'ai dit, soit en tant que mère soit en tant qu'épouse. Il y a certaines mères qui ont réalisé en quelque sorte cet épanouissement individuel mais généralement, il est négligé par rapport à l'épanouissement de la famille et des enfants. Moi je crois qu'elle doit avoir son propre épanouissement pour qu'elle puisse se sentir une femme affranchie».

Dans son ouvrage(1) *Critique de la modernité*, Alain Touraine évoque ce sujet abordé par notre interviewée Olfa : «La modernité réalisée ne juge plus les conduites d'après leur conformité à la loi divine ou par leur utilité sociale ; elle n'a pas d'autre objectif que le bonheur, sentiment qu'a l'individu d'être un sujet et d'être reconnu capable d'actions sociales visant à accroître sa conscience de liberté et de créativité. Ce bonheur personnel n'est pas séparable du désir du bonheur pour les autres, de la solidarité avec leur recherche du bonheur, de compassion pour leur malheur».

Par ailleurs, les femmes interviewées ont manifesté des attitudes contradictoires quant à la question financière. Bien qu'elles soient autonomes, disposant de leurs propres ressources financières, la vie qu'elles mènent les oblige à sacrifier cette indépendance. Notre interlocutrice Leïla (39 ans, avocate et mère de trois enfants), s'exprime sur ce sujet : «Certainement la question économique est d'une d'importance extrême pour la femme. Ça l'aide beaucoup à se réaliser sur le

plan personnel, à avoir ce qu'elle veut et surtout à avoir une forte personnalité, pas forcément face à l'homme mais face à toute la société. Mais tout n'est pas en rose dans la vie, la femme s'investit pour conquérir une autonomie personnelle mais sans pouvoir atteindre l'indépendance financier. La femme active ne se permet pas toujours de profiter de son argent pour son épanouissement personnel. Et encore ! Ce que je suis en train de constater en réalité, c'est qu'elle n'a pas vraiment les signes du confort matériel au niveau de ses apparences, elle n'est pas vraiment en train de profiter de cette indépendance matérielle! Parfois je vois des femmes au foyer plus élégantes et plus coquettes que des femmes actives ! Parce que la femme active ne trouve même pas du temps pour prendre soin d'elle-même!»

S'exprimant sur la possibilité de concilier la vie familiale avec la vie professionnelle, 42% des femmes interviewées croient que cela est loin de leur portée, ce qui les oblige à faire des sacrifices aux dépens de leur santé et leur épanouissement. Nos interviewées Jouda et Amani, voient que le travail de la femme est à l'origine d'une situation contraignante et stressante qui ne lui laisse pas le temps nécessaire pour vaquer à d'autres occupations.

Pour notre interlocutrice Jouda : « La femme mène un rythme de vie très fatigant, elle se réveille le matin très tôt pour emmener ses enfants à la garderie ou à la crèche, avant de se rendre au boulot, et quand elle rentre le soir, elle a aussi des tâches domestiques à accomplir et des choses à préparer pour le lendemain et ainsi de suite. La femme est appelée à faire tout ça, de ce fait, elle ne trouve plus le temps de prendre soin d'elle-même, de se divertir ou de bien de communiquer avec ses enfants».

Adaptation aux nouveaux rôles ou nostalgie des temps anciens ?

Amani (32 ans, assistante de direction dans une société privée de télécommunication et mère d'un enfant) donne son avis à propos de cette situation de malaise et d'aliénation à son rôle de mère: «L'homme quand il rentre chez lui, dit-elle, il s'allonge, et se repose, alors que la femme, après le premier round au boulot, elle commence le deuxième

(1) Alain Touraine, *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, 1992, p 421.

round chez elle, pourtant leurs tâches professionnelles à accomplir sont presque identiques. Et avec tout ça, elle doit garder le sourire pour sauver sa vie de couple, elle n'a pas le droit de dire "je suis fatiguée !" ce mot est un «tabou» ! en plus elle doit être tirée à quatre épingles ! Même si le statut social de la femme actuelle s'est bien amélioré, pour moi les relations sociales sont beaucoup plus importantes, moi je préfère vivre comme vivait ma grand-mère, au moins je pourrais me consacrer à ma fille et lui offrir l'amour qu'elle mérite. Et là je parle de la femme en tant que femme, la femme maman qui s'est trop aliénée parce qu'elle subit un rythme infernal».

Ce témoignage révèle bien le malaise dont souffre Amani, la poussant à avoir la nostalgie d'un temps révolu, celui de sa grand-mère. Le témoignage qui va suivre, renvoie presque au même sujet que les deux précédents, celui de l'équilibre intérieur et de l'épanouissement personnel auxquels la femme aspire, dans un mode de vie qu'elle n'arrive ni à maîtriser ni à contrôler.

Pour Jamila (45 ans, professeur universitaire et mère de trois enfants) : «Les générations précédentes menaient une vie bien meilleure, vu qu'à chaque époque la société avait un certain équilibre. La femme n'avait pas de problèmes parce qu'elle réalisait son équilibre intérieur, c'est-à-dire que la société était bien équilibrée dans le traditionnel. Donc le problème réside dans le moderne, parce qu'on n'est pas équilibré dans ce mode de vie! On n'a pas complètement rompu avec le traditionnel! On n'a pas encore réalisé l'équilibre qu'exige la situation moderne. La femme actuelle porte un très grand fardeau alors que la femme traditionnelle était tranquille, elle ne se posait pas la question de la supériorité de l'homme ou l'égalité des sexes, ni celle de ses droits et ses devoirs en tant que femme».

Ce témoignage, comme celui de Amani, exprime la même nostalgie face à la difficulté de s'adapter à une situation relativement nouvelle qui lui interdit l'équilibre tant espéré. Cette inadaptation trouve chez Alain Touraine sa formulation et son explication: « Mais plus le mouvement de modernisation s'est amplifié, plus la modernité a déferlé

sur des cultures et des sociétés incapables de s'y adapter, qui la subissaient plus qu'elles ne l'utilisaient. Ce qui avait été vécu comme libération est devenu aliénation et régression»⁽¹⁾.

Le déterminisme d'une socialisation sexuée

Pour expliquer ce même malaise, nos interlocutrices évoquent un autre facteur, celui de la résistance des femmes elles-mêmes à leur propre émancipation. Laquelle résistance plonge des racines dans la socialisation de la fille qui l'oblige très tôt à intérioriser un système de valeurs qui l'enferme souvent dans son rôle traditionnel. À ce propos Amani nous fait part de son opinion sur la division sexuée des rôles issue de la socialisation :

«En dépit de l'égalité au sein de mon couple...j'ai un travail, un salaire exactement comme mon mari, et je pourrais avoir ce que je veux, cela ne doit nous faire oublier que la femme reste une femme et l'homme reste un homme !, inutile de l'ignorer ! Il suffit de voir la femme quand elle rentre chez elle ! Ça y est ! Le masque qu'elle porte au bureau toute la journée tombe. J'enfile « ma tenue de travail » pour préparer le dîner faire la vaisselle et enfin je passe au ménage...! Franchement, je mène un mode de vie très libéral, mais la chose qu'on ne veut pas comprendre, c'est que l'homme reste un homme et la femme reste une femme ! bien qu'elle soit émancipée, affirmée et ayant un certain niveau économique et social intéressant ! Malheureusement ce sont nos normes sociales ! Et qu'on le veuille ou pas, on s'aligne sur ces normes. Depuis que j'étais petite, je sais que c'est la femme, et non l'homme, qui a des tâches ménagères à accomplir! J'ai vécu dans une famille où papa ne faisait pas le ménage, c'était ma mère qui le faisait».

A travers ce témoignage il est facile de voir le rôle puissant de la transmission d'une génération à une autre. La femme elle-même, bien que consciente de cette situation, ne réagit pas, et elle s'engage dans le cycle de la reproduction, à travers son rôle de mère et d'épouse. Dans son texte intitulé «Expérience et vécu au féminin entre

(1) *Ibid.*, p421.

tradition et modernité », la sociologue Maria Grazia Ruggerini, donne une explication à cette résignation de la femme: « Cette condition est due à plusieurs facteurs: le sens de responsabilité des femmes à l'égard des tâches liées aux activités de soins, un attachement au « pouvoir féminin » qui s'exerce dans le cadre de la famille, mais aussi les traits dominants d'une culture patriarcale encore prédominante qui sous-tend cette mentalité, des mœurs et des coutumes durs à mourir, ainsi qu'une division sexuelle stéréotypée des rôles et du travail liée précisément à cette culture »^[1].

Notre interviewée Jamila attribue à la culture sociale la responsabilité de la lourde charge que subit la femme : « le problème majeur pour la femme actuellement, notamment la femme active, c'est que la société l'a acceptée en tant qu'élément qui a droit au travail à l'extérieur sans pour autant alléger ses charges à la maison. Ainsi elle a une double fonction ! Dans la mentalité et les représentations communes, elle, et elle seule, doit toujours accomplir des tâches bien précises à la maison ! ».

Dans le même contexte Imen (39 ans, professeur de lycée et mère de deux enfants), propose son avis : « concernant le droit de la femme, je ne peux pas dire que tous les hommes en Tunisie aient assimilé l'égalité des sexes dans la société. La femme elle-même ne l'a pas assimilée, elle a toujours ces idées stéréotypées ! C'est une mentalité qui croit que le rôle le plus important dans la vie d'une femme c'est de faciliter le quotidien de l'homme ! C'est une mentalité qu'on trouve d'ailleurs chez la majorité des femmes dans notre entourage ».

Ce qui est frappant dans les propos de nos interlocutrices Jamila et Imen, c'est qu'elles soient vraiment conscientes de la situation. Dotées d'un regard critique elles ont la capacité de l'expliquer par le poids de la culture et des idées reçues, pour cela on décèle dans leur discours, le mécontentement et une sorte de révolte. Bien évidemment, cela révèle un besoin très concret d'améliorer la situation. Dans son ouvrage *La décision*

[1] Maria Grazia Ruggerini, « Expérience et vécu au féminin entre tradition et modernité », *Droits de citoyenneté des femmes au Maghreb*, Editions Le Fennec, Casablanca, 1997, p238.

sur scène : un regard sociologique sur le pouvoir décisionnel des femmes tunisiennes, la sociologue Sihem Najjar évoque cette question de la culture et des mentalités qui font résistance au changement. Elle écrit : « Il est important de souligner que tout ce qui relève de ce que nos interviewées ont désigné par les termes de « préjugés », « stéréotypes » et « mentalité » n'est en fait que l'expression des résistances sociales qui émanent de ce que Georges Balandier qualifie de « ratés du changement ». En effet, le changement social n'est jamais global ni homogène, et ne réussit pas toujours à infiltrer toutes les composantes de la réalité sociale, avec la même profondeur et au même rythme...L'observation des pratiques sociales laisse voir toujours des « survivances » qui appartiennent à des contextes historiques différents et qui luttent contre les comportements novateurs et les nouvelles formes de légitimité »^[2].

Le travail des femmes et le poids du travail domestique

La différenciation sexuée des rôles, se manifeste à travers la répartition inégale des responsabilités dans le couple. Tandis que l'autorité et la responsabilité morales – qui ne sont pas contraignantes dans la vie quotidienne – reviennent au père, à la mère incombent toutes les tâches domestiques ingrates (soins aux enfants, préparation des repas, entretien de la maison...). Les tâches ménagères constituent l'aspect le plus massif du travail domestique effectué par les femmes, longtemps resté invisible parce que non rémunéré. L'intériorisation de la répartition sexuée des rôles au sein de la famille a occulté la question du partage équitable des tâches dans les ménages. Seulement 23,3% des femmes interrogées déclarent recevoir une aide de la part de leur mari. Elles précisent cependant que cette aide est occasionnelle et les conjoints ne s'y investissent pas entièrement.

Dans son ouvrage *Sociologie de la famille contemporaine*^[3], François de Singly, écrit :

[2] Sihem Najjar, Mohamed Kerrou, *La décision sur scène: Un regard sociologique sur le pouvoir décisionnel des femmes tunisiennes*, Tunis, M. A. J. D, 2007, p90-91.

[3] François De Singly, *Sociologie de la famille contemporaine*, Armand Colin, 2010, p 117.

« Les femmes « égalitaires » réclament, pour que leur zone personnelle soit préservée, que les territoires codés classiquement comme féminins (le ménage, les décisions concernant la vie quotidienne) deviennent conjugués. L'existence de tâches marquées sexuellement est vécue par elles comme une menace de leur épanouissement personnel ». C'est le cas de notre interviewée Olfa, qui se plaint de cette inégalité dans le partage des tâches domestiques. Elle comprend bien que cette inégalité soit l'entrave essentielle à la libération de la femme par le travail. L'absence d'une contribution effective du mari et des enfants, se traduit par une double charge : « la femme a cherché la liberté dans le travail, elle est sortie pour se libérer, mais elle s'est trouvée piégée dans une impasse ! Elle avait reçu le travail comme un cadeau empoisonné ! Donc elle s'est trouvée face à une double corvée, elle n'est aidée ni par ses enfants ni par son mari ».

L'assignation des femmes à la sphère domestique, même lorsqu'elles ont largement investi la sphère professionnelle, est pour les féministes un moyen de les faire travailler gratuitement au foyer conjugal. « Pour les féministes, et en premier lieu Christine Delphy, le mariage est une « institution par laquelle un travail gratuit est extorqué à une catégorie de la population, les femmes-épouses. Ce travail est gratuit car il ne donne pas lieu à un salaire mais seulement à l'entretien ». Les services que les femmes produisent à l'intérieur de leurs familles n'ont pas pour nature d'être gratuits puisque lorsqu'ils sont sous-traités hors du cercle domestique, ils sont rémunérés. Ainsi la différence entre le prix des carottes et celui des carottes râpées chez le traiteur reflète la valeur monétaire de cette tâche qu'une femme peut obtenir en le fournissant à des individus avec qui elle n'est pas mariée. « La non-valeur de ce travail est induite institutionnellement par le contrat de mariage » (C. Delphy), contrat par lequel l'homme s'approprie la force de travail de son épouse »⁽¹⁾.

Une implication émergente des pères dans l'éducation des enfants

On a aussi questionné nos interlocutrices sur l'investissement de leurs maris dans

l'éducation des enfants, 51,3% d'entre elles affirment la participation des époux à ce niveau. Toutefois ce pourcentage ne reflète pas assez le degré de cet investissement dans la tâche, tant cela est en rapport avec les différents cycles de vie de l'enfant. L'aide du mari peut à ce niveau prendre plusieurs formes : inculquer les valeurs morales de la société à l'enfant, suivre l'évolution de sa scolarité etc. En effet, rares sont les pères qui occupent une place importante dans l'éducation des enfants, cela constitue un trait distinctif de la famille occidentale où le père, malgré son surinvestissement professionnel, est trop présent dans la vie des enfants (à travers les jeux, les sorties etc.). Paradoxalement cette différenciation sexuée des rôles dans la famille, vécue très mal par nos enquêtées, elles-mêmes la reproduisent à travers l'éducation différentielle des enfants: 47 % des femmes pensent qu'il y a une éducation différentielle selon le sexe, 53 % pensent le contraire. Pendant l'entretien, l'explication que donnent celles qui approuvent l'éducation différentielle, c'est l'impossibilité « de nier la spécificité de chaque sexe » ; qui par là-même « doit être respectée et préservée ». Ainsi expriment-elles inconsciemment une opinion répandue dans la société, véhiculée par les stéréotypes de la civilisation arabomusulmane à caractère patriarcal, et qui pour des raisons économiques et religieuses favorise le sexe masculin.

Les femmes qui sont en faveur d'une éducation égalitaire expriment, nous semble-t-il, une conscience de leur rôle essentiel dans l'inculcation des nouvelles valeurs. Cette position, toutefois n'est pas nettement exprimée, car lors des entretiens, nous avons remarqué chez la plupart une légère hésitation avant de répondre. Il est toujours possible de croire que leur attitude exprime « un effet de modernité », une position non encore certaine de ses fondements, car ici comme ailleurs, les avis recueillis ne nous donnent pas une idée sur le vécu réel des personnes interviewées, qui pourrait être inscrit dans une logique de reproduction.

Notre interlocutrice Jouda tente de donner une explication à de cette éducation différentielle qui existe chez plusieurs familles

(1) François De Singly, *op.cit.*, p 113.

jusqu'à nos jours : « la nature de l'éducation que la femme a reçue durant son enfance influence sa manière de prendre position face à l'homme. Et si parfois elle ne défend pas ses droits, c'est parce qu'elle a été éduquée et on l'a habituée à ne pas résister à cet esprit machiste. La femme inculque à sa fille dès son jeune âge les règles d'une conduite qui l'incite à s'effacer devant son frère, même dans les détails de la vie quotidienne. C'est toute une mentalité en fait qui favorise le garçon aux dépens de la fille. Donc tout est lié à la mentalité, à l'éducation et à la famille».

CONCLUSION

Durant les différentes étapes de cette petite recherche nous avons vu comment l'accès des femmes au travail pour conquérir leur indépendance, ne les a pas vraiment libérées. Au-delà de cette image de façade, de la femme libre et indépendante, plusieurs indices montrent que les comportements et les mentalités évoluent très lentement, notamment dans la sphère privée, où les résultats confirment la distribution inégalitaire des tâches domestiques entre conjoints. Les témoignages de nos enquêtées révèlent que l'égalité conquise dans la sphère professionnelle n'a pas son équivalent dans la sphère privée. Ce déséquilibre, entre la vie privée et la vie publique, est à l'origine d'un vif malaise, voire d'une aliénation dont on voit les effets sur le quotidien des jeunes mères, comme l'a bien exprimé le témoignage de notre interviewée Amani.

Les femmes elles-mêmes sont conscientes de l'impact de l'éducation différentielle qu'elles ont reçue sur leurs attitudes et leurs comportements dans la famille. Elles continuent plus ou moins consciemment à s'inscrire dans la reproduction d'une éducation basée sur l'inégalité des sexes. Le modèle de la bonne mère et épouse, qui par souci d'être en harmonie avec les normes sociales, sacrifie tout son temps, en dehors du cadre professionnel, à la famille, continue à dominer les attitudes de plusieurs femmes.

Et si la majorité des femmes interrogées se déclarent dépassées par la double charge domestique et professionnelle qui pèse sur elles, et y réagissent par la culpabilité ou la résignation, certaines d'entre elles y résistent et cherchent à «lutter» pour leur épanouissement personnel, à l'exemple de notre interviewée Olfa, dont le propos reflète une sorte de révolte et une confiance en la force des femmes. Même si aujourd'hui, ces femmes n'agissent pas, elles seront certes capables avec le temps d'évoluer pour élaborer certaines stratégies qui les feront sortir de la soumission. En effet, leurs opinions laissent voir un degré de conscience leur permettant de comprendre voire d'analyser le mécanisme qui régit et reproduit l'inégalité. Enfin, ce qui est certain, c'est qu'à l'intérieur de cette divergence dans les attitudes, il existe des foyers de résistance susceptibles de donner aux nouvelles générations de femmes les moyens pour agir afin d'être les vecteurs du changement dans une société qui aspire au progrès.

BIBLIOGRAPHIE

- 1-Beitone Alain, *Alpe Yves, Lexique de sociologie*, Paris, Dalloz, 2007.
- 2-De Singly François, *Sociologie de la famille contemporaine*, Armand Colin, 2010.
- 3-Haber Stéphane, *L'aliénation. Vie sociale et expérience de la dépossession*, Paris, PUF, 2007.
- 4-Kaufmann Jean-Claude, *ÉGO Pour une sociologie de l'individu*, Paris, HACHETTES Littératures, 2007.
- 5-Najar Sihem, Kerrou Mohamed, *La décision sur scène: Un regard sociologique sur le pouvoir décisionnel des femmes tunisiennes*, Tunis, M. A. J. D, 2007.
- 6-Ruggerini Maria Grazia, « *Expérience et vécu au féminin entre tradition et modernité* », *Droits de citoyenneté des femmes au Maghreb*, Casablanca, Éditions Le Fennec, 1997.
- 7-Touraine Alain, *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, 1992.

VÉCU DIFFÉRENTIEL DE LA VIOLENCE DE GENRE ÉTUDE DE CAS DE DEUX LIGNÉES D'HOMMES ET DE FEMMES EN MILIEU RURAL *

HAMMAMI Eljezia

La violence telle qu'elle est définie par Yves Michaud est « une action directe ou indirecte massée ou distribuée, destinée à porter atteinte à une personne ou à la détruire, soit dans son intégrité physique ou psychique, soit dans ses possessions, soit dans ses participations symboliques »⁽¹⁾.

La violence de genre est celle qui implique un homme et une femme, où celle-ci est habituellement la victime, et qui dérive de rapports de force inégaux entre les deux. Cette violence est dirigée spécifiquement contre la femme, parce qu'elle est une femme⁽²⁾. La violence de genre est un phénomène universel qui traverse toutes les sociétés humaines et toutes les classes sociales, sans rapport avec les idéologies, les systèmes de valeurs, les religions, les civilisations et les régimes politiques spécifiques.

1/3 des femmes, à l'échelle mondiale, ont été au moins une fois dans leur vie, victimes d'une forme ou d'une autre de violence, l'agresseur est généralement un proche de la victime⁽³⁾. La violence de genre est majoritairement familiale: 10 à 69 % des femmes, selon les pays, auraient été, à un moment ou à un autre de leur vie, victimes de violences conjugales. La violence

familiale est aussi exercée, dans un contexte marqué par des rapports autoritaires et hiérarchiques, par les hommes de la famille sur les femmes. Ces dernières sont exposées à ce type de violence dans toutes les étapes de leur vie, du stade fœtal jusqu'à la vieillesse. La violence constitue la cause principale des décès ou handicaps des femmes âgées entre 15 et 44 ans.⁽⁴⁾

Parler de violence de genre suppose que l'on aborde des problèmes complexes de morale, d'idéologie et de culture. C'est ce qui explique d'ailleurs la résistance tant au niveau officiel que personnel à aborder le sujet⁽⁵⁾. Du fait qu'elle se passe en grande majorité dans un univers clos (la sphère familiale), la violence de genre est souvent tue, donc difficile à cerner. Les facteurs avancés pour la justifier ou l'expliquer sont multiples et superposés et font appel tantôt au social (pauvreté, vulnérabilité, manque d'éducation, alcoolisme,...) tantôt au culturel (spécificités culturelles dans l'appréciation de ce qui est violent et de ce qui ne l'est pas).

En Tunisie, pays qui a très tôt œuvré pour l'émancipation des femmes, en imposant une panoplie de lois, de mécanismes et de programmes à même de promouvoir leurs droits humains et favoriser leur participation dans la dynamique du développement, la violence de genre reste très peu étudiée. L'Enquête nationale sur la violence à

* Eljezia Hammami, *Vécu différentiel de la violence de genre : étude de cas de deux lignées d'hommes et de femmes en milieu rural*, mémoire dans le cadre du « Cours d'Expert en santé sexuelle et reproductive et violence de genre » Université Internationale d'Andalucia- Espagne, 2009. Dir Sihem Najar.

(1) Michaud Yves, *La violence* Encyclopédia Universalis, p 669.

(2) Groupe thématique sur la problématique hommes-femmes, FNUAP, 1998

(3) Rapport du Secrétaire Général des Nations Unies- Études sur toutes les formes de violence contre les femmes, Juillet 2006.

(4) FNUAP, *La violence contre les femmes et les filles, un problème prioritaire de santé publique*, p. 3, 1999.

(5) Rapport mondial sur la violence et la santé (résumé) p.1, OMS - 2002.

l'encontre des femmes en Tunisie⁽¹⁾ a permis de situer le phénomène dans ses proportions mondiales en montrant que près d'une femme sur deux (46,7%) est victime de violence, que la sphère intime est le lieu où s'exerce toutes les formes de violence à l'égard des femmes et que celles-ci ne vont presque jamais jusqu'au bout dans la dénonciation de leur agresseur par peur ou par souci de le protéger.

L'attitude des Tunisiens, hommes et femmes, face à la violence de genre est marquée par une ambiguïté assez révélatrice des contradictions et des dualités qui traversent la société tunisienne. Car, au moment où des percées significatives de refus et de contestation se manifestent au niveau des perceptions de la violence conjugale, qui est la forme de violence la plus répandue, l'attitude globale et prédominante des hommes comme des femmes, face à ce phénomène est la banalisation⁽²⁾.

Les études et recherches réalisées jusqu'en 2009 sur la violence à l'encontre des femmes, se sont limitées dans leur majorité, aux aspects quantitatifs et aux répercussions sanitaires, économiques et psycho-sociales que subissent les femmes et la société. Cependant, elles ne se sont pas préoccupées du facteur culturel dans la reproduction de la violence et de ses mécanismes. De même, les quelques recherches menées sur la question ont toutes mis l'accent sur les femmes en tant que victimes. Elles n'explorent pas le vécu de la violence et les stratégies que les victimes adoptent pour y faire face afin de préserver leur dignité et d'instaurer des rapports plus équilibrés avec l'autre sexe.

La banalisation de la violence à l'encontre des femmes, la non prise en considération du vécu des victimes dans les rares recherches consacrées à ce phénomène, ainsi que la résignation de ces dernières, nous amènent à envisager la violence de genre comme une culture puissante dans la société tunisienne transmise d'une génération à l'autre. Une culture essentiellement fondée sur des rapports inégaux entre les deux sexes, et

ce malgré un Code du Statut Personnel relativement progressiste appuyé par une politique constante -depuis l'Indépendance- en faveur de l'émancipation des femmes.

La violence de genre comme culture désigne l'ensemble des représentations, des stéréotypes, des pratiques et des attitudes qui se transmettent d'une génération à une autre et qui légitiment et banalisent la violence contre les femmes. Cette culture fondée sur des stéréotypes et préjugés relatifs aux rôles et à la place de chacun des deux sexes dans les sphères privée et publique, serait partagée par les hommes et les femmes d'une même société indépendamment du fait qu'ils soient agresseurs ou victimes.

Quatre questions ont guidé notre travail d'investigation et ont permis de cadrer cette recherche axée sur la culture de la violence de genre. Elles visent en premier lieu à mettre en évidence les manifestations et les caractéristiques de la culture de la violence à l'encontre des femmes dans la société tunisienne ; puis à analyser les fondements de cette culture ainsi que les mécanismes de sa transmission ; ensuite à évaluer l'impact ou l'influence de l'appartenance générationnelle dans le modelage des attitudes des hommes et des femmes face à la violence à l'encontre des femmes ; et enfin, à saisir les attitudes qu'adoptent les femmes face à la violence et le rôle qu'elles pourraient jouer dans le changement en faveur d'un statut meilleur.

UNE APPROCHE QUALITATIVE

Afin d'appréhender les transformations inhérentes aux comportements, aux représentations et aux attitudes vis-à-vis de la violence, dont les manifestations sont complexes et variées, nous avons opté pour l'approche qualitative basée sur les récits de vie, auprès d'un échantillon réduit, constitué de deux lignées, l'une masculine et l'autre féminine. Chacune des deux lignées représentant trois générations (celle du grand-père, du père et du fils, d'une part et celle de la grand-mère, de la mère et de la fille d'autre part) vivant dans deux localités rurales du gouvernorat de la Manouba, dans le Grand Tunis (El Jel et El Mallaha relevant

(1) Office National de la Famille et de la Population, *Enquête nationale sur la violence à l'encontre des femmes en Tunisie-2010*.

(2) Union Nationale des Femmes Tunisiennes- *Étude sur la violence conjugale en Tunisie, 1992*.

de la localité de l'Ansarine⁽¹⁾, délégation de Tébourba).

Des entretiens personnalisés⁽²⁾ ont été menés auprès des six membres des deux lignées envisagées.

Les données monographiques de l'interviewé(e), sa biographie, sa vie familiale et professionnelle, son cursus scolaire, ses ressources économiques et sa participation à la prise de décision, sa perception de soi, de l'autre et des relations homme/femme, son vécu de la violence, sa perception et son attitude face à la violence de genre et enfin les perspectives de changement, selon l'interviewé(e), ont constitué les principaux axes du guide d'entretien en arabe dialectal⁽³⁾.

Grâce à la méthode biographique, qui permet à la personne interviewée de s'exprimer librement, nous avons pu recueillir des données empiriques d'un intérêt certain sur la question de la violence de genre. Car les récits de vie croisés ont la singularité de permettre d'une part de toucher, à travers la subjectivité et l'individualité de chaque acteur social, certains aspects de la réalité, et d'autre part de saisir le processus de transmission intergénérationnel en ce qui concerne la violence de genre avec tout ce que comporte cette transmission de logiques contradictoires, de négociations, de stratégies, de conflits et de concessions.

Ensuite, nous avons procédé à l'analyse du corpus collecté en faisant, d'une part

une lecture verticale intergénérationnelle qui examine la transmission des valeurs, des pratiques, des représentations et des attitudes face à la violence de genre, et d'autre part une lecture horizontale intra-générationnelle croisée, dans l'objectif de saisir les éléments communs qui caractérisent chaque génération par rapport à la violence de genre. Nous avons cherché à travers cette même lecture horizontale à détecter les différences de perception et de vécu de la violence de genre selon que l'on est homme ou femme⁽⁴⁾.

A travers nos deux grands axes d'étude intitulés « la culture de la violence de genre dans tous ses états » et « la culture de la violence en mutation » nous avons pu :

1°) Faire une typologie de la violence de genre,

2°) Appréhender les différentes facettes ou manifestations de cette culture de la violence de genre, que nous avons regroupées dans cinq groupes distincts à savoir: les pratiques discriminatoires entre individus des deux sexes, les violences physiques, les violences verbales, les violences sexuelles, et les violences économiques.

3°) démontrer que la culture de la violence de genre, qui se transmet d'une génération à l'autre n'est pas statique, donc muable puisqu'elle obéit à un processus de négociation, de concessions, de conflits, et de tactiques. Ainsi sommes-nous face à une dynamique porteuse de changements vers l'adoption de nouvelles attitudes et pratiques qui réprouvent la violence de genre.

CHAPITRE I : LA CULTURE DE LA VIOLENCE À L'ENCONTRE DES FEMMES DANS TOUTS SES ÉTATS

I- Vers une typologie de la culture de la violence à l'encontre des femmes

Du fait qu'elle touche à différents aspects de la personne humaine, la violence de genre est pernicieuse, subtile, imprévisible, et épouse des détours inattendus et compliqués si bien qu'il faudrait recourir au bon sens pour pouvoir la saisir et l'analyser. L'examiner à travers le « filtre » culturel

(1) Zone rurale montagneuse de 3000habitants. Située à 60 km de la Manouba, chef-lieu du gouvernorat, l'Ansarine est une région agricole, aux ressources économiques limitées de par l'exercice d'une agriculture traditionnelle basée sur les cultures saisonnières non irriguées et comptant principalement sur la main d'œuvre féminine familiale non rémunérée. Des projets de développement rural intégré commencent à y voir le jour et un effort d'encadrement et d'habilitation des femmes y est déjà entamé.

(2) A ce titre, nous renvoyons à l'ouvrage de Jean-Claude Kaufmann, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 1996, pp. 16-17, dans lequel il distingue entre « l'entretien impersonnel » qui doit être administré de la même manière auprès de toutes les personnes interrogées et « l'entretien personnalisé ou compréhensif » qui met l'accent sur la particularité de chaque cas étudié.

Sihem Najar, *se nourrir en Tunisie : traditions et dynamiques actuelles*, M.A.J.D [Entreprise Universitaire d'Étude et de Publication] _Beyrouth, 2008, pp 21-22.

(3) Eljezia Hammami, *Vécu différentiel de la violence de genre : étude de cas de deux lignées d'hommes et de femmes en milieu rural*, pp 52-54, mémoire dans le cadre du « Cours d'Expert en santé sexuelle et reproductive et violence de genre » Université Internationale d'Andalousia- Espagne, 2009.

(4) Ibidem.

ne fait que la compliquer davantage. Cependant, notre grille d'analyse nous a permis d'appréhender trois types de violence de genre, à savoir:

- **Une violence explicite:** elle est la plus manifeste, elle est détectable et peut prendre différentes formes physiques, verbales, sexuelles, et économiques. Bien qu'il soit dommageable, dénoncé et à certains égards refusé par nos interviewé(es), ce type de violence est le plus facile à traiter, tant il est visible et se prêtant donc le mieux aux interventions de quelques types qu'elles soient.

- **Une violence implicite:** Elle se cache principalement dans les attitudes et les comportements discriminatoires basés sur des préjugés et stéréotypes quant au rôle, à la place et aux capacités de chacun des sexes. Inavouée, elle peut prendre des aspects anodins de nature à la faire passer des fois pour de l'amour paternel ou maternel, d'autres fois pour de la bienveillance fraternelle qui n'aurait pour but que la protection de la sœur contre d'éventuels dangers venant de l'extérieur. Les violences psychologiques font partie des violences implicites. Généralement répétitives, elles peuvent marquer la femme à jamais, car elles portent atteinte à son intégrité psychique, à son estime de soi et à son identité personnelle.

- **Une violence intériorisée:** c'est celle qui consiste à inculquer aux petits garçons des valeurs glorifiant la force physique, la brutalité, et la supériorité du masculin sur le féminin, et aux petites filles, dès leur plus jeune âge, des valeurs négatives et dévalorisantes relatives à leur propre statut en tant qu'individu de sexe féminin. Une inculcation qui prépare le terrain, par l'acceptation des rôles et statuts assignés aux uns et aux autres, à toutes les injustices et violences dont pourraient faire objets les femmes et les filles. Ce type de violence, appelée par P. Bourdieu « violence symbolique », ⁽¹⁾ prend sa légitimité dans

(1) « Tout pouvoir qui parvient à imposer des significations et à les imposer comme légitimes en dissimulant les rapports de force qui sont au fondement de sa force » P. Bourdieu cité par N. Annair dans sa communication : *Quelles significations aujourd'hui pour la violence ou significations du concept violence entre les sciences sociales et la médecine - Actes du séminaire sur la violence, Tunis, 2009, p. 5.*

l'adhésion et le consentement de ses victimes en tant qu'acteurs et récepteurs, tout en dissimulant les rapports de forces qui l'imposent et le sous-tendent. Pour preuve, cette phrase répétée à maintes reprises par nos interviewé(es) tous sexes et générations confondus et qui résume tout: « un homme est homme et une femme est une femme » ou encore « l'homme a une valeur, la femme en a une autre ».

II- Manifestations de la culture de la violence à l'encontre des femmes

L'analyse du vécu de la violence, tel qu'il est exprimé par les trois générations d'hommes et de femmes interviewés, a permis de dégager cinq groupes ou types de manifestations de la violence de genre, à savoir: les pratiques discriminatoires entre individus des deux sexes, les violences physiques, les violences verbales, les violences sexuelles, et les violences économiques.

1- Les pratiques discriminatoires entre individus des deux sexes:

Les pratiques discriminatoires entre hommes et femmes sont considérées comme génératrices de toutes les autres formes de violence de genre, étant donné qu'elles commencent très tôt par la socialisation qui inculque aux enfants des deux sexes l'idée de primauté du masculin sur le féminin, et qu'elles partent toutes du même principe d'inégalité et de rapports hiérarchisés en faveur des individus de sexe masculin. Nous nous intéressons à ce niveau aux rapports intra familiaux notamment entre frères et sœurs, à la place de la femme et de la jeune fille au sein de la famille et dans la communauté, et à l'accès à l'éducation et aux ressources économiques en tant que « paramètres » d'appréciation de la discrimination à l'encontre des femmes.

1.1.- Les rapports intra familiaux ou la place du féminin par rapport au masculin:

Des études anthropologiques réalisées dans la région du Maghreb⁽²⁾ ont montré que socialement, le père est l'unique détenteur de

(2) Groupe de recherche « rôles sociaux et genre: la perception sociale des sexes », in *Genre et Développement : aspects socio-démographiques et culturels de la différenciation sexuelle*, Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques, Maroc 1998, p. 40.

l'autorité dans la famille. La mère se trouve placée au même niveau que les enfants ou dans le meilleurs des cas dans une situation médiane dans la hiérarchie familiale, la situant au dessus des enfants mais au dessous du mari. En cas de déchéance sociale ou physique ou de disparition du père c'est le fils aîné ou tout autre enfant mâle de la famille qui assume cette fonction d'autorité. Dans l'institution familiale, mère et filles, indépendamment de leur âge, lui doivent donc respect et obéissance. L'éducation des filles vise, en premier lieu, à intérioriser cette réalité. Les valeurs qui leur sont transmises par la socialisation primaire, associées aux caractéristiques du masculin et du féminin, sont de nature à déterminer très tôt les rôles des hommes et des femmes et surtout les rapports sociaux qui les lient⁽¹⁾.

En Tunisie, malgré les amendements du Code du Statut Personnel, les témoignages des personnes interviewées dans le cadre de notre recherche confirment la persistance de la subordination du féminin au masculin. Le grand père Salah âgé de 88 ans, vivant dans la localité d'Eljel, analphabète, ancien agriculteur, marié et père de huit enfants (sept filles et un garçon), nous informe que de son temps « les hommes avaient beaucoup de pouvoirs sur les femmes, et les femmes, les intelligentes d'entre elles, reconnaissent ce pouvoir et s'astreignaient aux limites fixées par le mari, elles vivaient selon les normes du mari. Celles qui enfreignent ces normes sont rappelées à l'ordre même par la force ».

À propos du statut de la fille dans la famille, Salah qui a sept filles et un garçon, dit avoir délégué avec l'âge, beaucoup de ses pouvoirs à son fils unique et deuxième né de la fratrie, y compris l'autorité sur ses sœurs, dont la plus jeune a aujourd'hui trente huit ans. « Mes filles doivent se soumettre à l'autorité de leur frère, que je sois présent ou absent ».

De son côté, la grand-mère Aljia, âgée de 78 ans, vivant à El Mallaha, analphabète, ancienne ouvrière agricole saisonnière, deux fois veuve et mère de huit enfants (trois filles et cinq garçons) issus de deux mariages différents, nous renseigne davantage sur ce pouvoir consenti aux enfants mâles sur leurs

sœurs et même sur leur mère : « Après la mort de mon deuxième mari, mon fils aîné et après lui son frère cadet, a pris la responsabilité de gérer les affaires familiales, il décidait de tout et avait le pouvoir sur toute la famille. Quand il parlait aucune de ses sœurs n'osait le contrarier. Elles le craignaient comme il le souhaitait ». Un peu plus loin, à la question de savoir si elle réservait la même estime pour ses enfants filles et garçons, elle réplique « Oh non, j'aime mes filles mais mes garçons ont une place de choix dans mon cœur ».

Zohra, fille de Aljia, âgée de 52 ans, vivant à El Mallaha, femme au foyer, illettrée, mariée et mère de cinq enfants (deux filles et trois garçons), confirme l'attitude discriminatoire de sa mère : « elle a toujours préféré notre frère aîné, elle lui passait tout, même ses écarts de conduite. Et quand nous protestions mes sœurs et moi, elle nous répondait : c'est votre frère aîné, il est un homme et vous n'êtes que des filles ». Cependant, tout en contestant les attitudes discriminatoires de sa propre mère, Zohra pense que pour son bien, une fille doit toujours obéir à son frère, même en présence du père, car dit-elle, le frère a aussi un rôle à jouer dans la famille. Elle justifie ses propos : « le garçon connaît mieux que la fille ce qui se passe à l'extérieur; il est le mieux placé pour la protéger contre d'éventuels dangers ».

Il est clair que la transmission et la reproduction par les femmes elles-mêmes de clichés, de préjugés et stéréotypes relatifs au rôle et à la place que leur a assigné la société est le résultat d'une intériorisation précoce, par la socialisation, de valeurs négatives les reléguant à un statut inférieur qui justifierait leur subordination.

Rjeb, fils de Salah, âgé de 56 ans, vivant dans la localité d'Eljel, ayant un niveau d'instruction primaire, ouvrier, marié et père d'un enfant, reconnaît quant à lui, avoir joui, en tant que garçon et frère de sept filles, d'un appui total et sans faille de la part de ses parents. Une faveur qu'il juge « normale et compréhensible », étant donné, selon lui, l'incapacité d'une femme de se prendre en charge « moi, je contrôle la vie et les fait de mes sœurs, c'est de mon devoir. Aucune

(1) Dorra Mahfoudh, *op.cit*, pp. 37-38.

d'entre elles ne peut faire quoi que ce soit sans mon accord. Leurs déplacements que ce soit pour rendre visite à la famille ou pour participer à des fêtes familiales ou encore pour aller au Souk doivent être préalablement autorisés. D'ailleurs, aucune de mes sœurs ne peut aller au Souk sans être accompagnée par un parent mâle de la famille; de toute façon elle ne saura ni vendre ni acheter par elle-même » !

L'emprise totale du frère sur la sœur, ou du masculin sur le féminin, est déléguée après le mariage à l'époux. Et Rjeb de reconnaître qu' « après son mariage une femme devient sous la responsabilité de son époux et ne peut en aucun cas aller à l'encontre de la volonté de celui-ci ».

Étant un facteur déterminant dans le modelage des identités masculine et féminine, les attitudes et pratiques discriminatoires qui placent très tôt le garçon dans une position supérieure à la fille et lui confèrent une autorité morale et matérielle sur elle, sont au cœur de la socialisation des individus des deux sexes et se transmettent de génération en génération. L'intériorisation des valeurs inégalitaires n'est pas le fait uniquement des personnes âgées comme Aljia et Rjeb. Elles sont également partagées par les plus jeunes comme Bassam, fils de Rjeb, âgé de 18 ans, habitant dans la localité d'Eljel, ayant quitté l'école au niveau de la Septième année de l'Enseignement de base, célibataire, et sans emploi ; lorsqu'il dit:« il est normal qu'un garçon ait de l'autorité sur sa sœur ; les garçons doivent maîtriser leurs sœurs pour qu'elles soient éduquées (bien élevées) ».

Cependant les propos sont nuancés avec Haifa, fille de Zohra, âgée de 22 ans, vivant à El Mallaha, étudiante en 3ème année supérieur, dynamique et impliquée dans le travail associatif. Elle affirme que bien que les normes sociales prépondérantes attribuent une place de choix au masculin, il y a toujours des nuances qui dépendent de l'histoire « personnelle » de chaque famille: « Dans notre famille, s'il y a discrimination elle est plutôt de notre côté, ma sœur et moi. Nos parents n'hésitent pas à nous impliquer dans tout ce qui concerne notre famille ». Une constatation mitigée, puisque Haifa se pose elle-même la question

sur les motifs de cette attitude positive en apparence « Peut être est-ce le fait que nous sommes dociles et que nous ne contrarions pas nos parents comme le font nos frères qui ont plutôt tendance à tout contester !? Il est vrai que nos parents nous traitent de la même manière que nos frères mais il y a des limites à ne pas dépasser : Une fille ne peut pas par exemple sortir à sa guise et aller où bon lui semble. En cela, on est tolérant avec le garçon mais pas avec la fille ».

1.2- L'inégalité des chances dans l'accès aux ressources

A l'instar des rapports de pouvoir au sein de la famille, les chances pour les femmes d'accéder aux ressources matérielles et symboliques sont plus réduites que pour les hommes et rendent compte du rôle et de la place subalterne qui leur sont dévolus dans la société. Parmi ces ressources nous nous sommes intéressées particulièrement à l'éducation, et aux ressources économiques en tant que leviers déterminants des attitudes face à la violence à l'encontre des femmes.

a- Accès à l'éducation :

Les chances pour les femmes et pour les hommes d'accéder à l'éducation et au savoir sont nettement inégalitaires et penchent en faveur de ces derniers. Le grand père Salah, âgé de 88 ans, qui a vécu à Eljel, localité rurale où les établissements scolaires étaient inexistants ou très éloignées, n'a pas hésité quand l'opportunité s'est offerte à inscrire son fils à l'école. Cependant il ne l'a pas fait pour ses filles pourtant plus jeunes que leur frère.

La privation de l'accès au savoir est généralement ressentie par les femmes comme une injustice extrême voire même une violence. C'est ce qui explique d'ailleurs leur engouement, même à un âge avancé, pour le Programme National pour l'Enseignement des Adultes (PNEA).

Faute de moyens matériels suffisants, Aljia, mère de Zohra (lignée 2, 52 ans), a privilégié la scolarisation de ses garçons au détriment de ses filles. Très tôt orpheline du père et la plus jeune de ses frères et sœurs, Zohra a été privée ainsi que sa sœur cadette, de son droit à l'enseignement. Elle le relate avec amertume malgré sa

volonté de trouver une excuse pour l'attitude discriminatoire de sa mère : « Ma mère dit n'avoir pas eu les moyens de nous inscrire, ma sœur et moi, à l'école. Le fait de n'avoir pas pu accéder à l'école était pour moi une chose énorme qui m'a fait très mal. Avec l'âge, j'ai pu réaliser l'ampleur de ce que j'ai raté et même maintenant, en dépit de la réussite de mes enfants qui est en quelque sorte une compensation pour moi, je sens que j'ai été privée de quelque chose de très important : avoir la possibilité d'ouvrir mon esprit, de voir les choses autrement et d'acquérir une autonomie ne serait-ce que pour lire et remplir des papiers... ».

b- Accès aux ressources économiques:

Les témoignages des personnes interviewées ont tous montré que même en participant massivement aux travaux sur l'exploitation familiale, dont la viabilité dépend largement de la force de travail non rémunéré des femmes, celles-ci, qu'elles soient épouse, fille ou sœur du chef de l'exploitation, n'ont accès ni au contrôle, ni à la gestion des ressources générées par leur labeur, d'où leur vulnérabilité face à des situations de violence et d'injustice sociale. Salah (lignée1, 88 ans) dit avoir développé et fructifié son exploitation de neuf hectares grâce au travail non rémunéré de sa femme puis à celui de ses filles et de sa belle-fille. Seul le travail rémunéré à l'extérieur de l'exploitation familiale confère aux femmes une marge d'autonomie qui leur permet, sinon de disposer de leurs propres ressources économiques, du moins d'avoir un avis sur la manière de les gérer. Aljia (lignée2, 78 ans) qui a toujours été ouvrière agricole dans une exploitation coloniale puis étatique, au même titre que son défunt mari, réservait la totalité de ses revenus aux dépenses familiales en donnant la priorité à ses enfants. Cependant, étant donné que seuls les hommes avaient la possibilité d'investir les souks en tant qu'espace public qui leur est réservé, Aljia était obligée de donner de l'argent à son époux pour acheter ce dont la famille avait besoin. Avoir ses propres revenus, même gérés par son mari, donnait à Aljia une sorte d'autonomie qui lui permettait de « tenir tête » au mari : « tant que j'étais en bonne santé je travaillais pour

subvenir aux besoins de mes enfants et sauvegarder la dignité de mes deux garçons (issus du premier mariage) contre tout excès de leur beau père ».

2- Les violences physiques

Ce sont les formes les plus manifestes et les plus brutales de la violence à l'encontre des femmes. Elles caractérisent les rapports de sexes et entrent dans les pratiques éducationnelles, au sein de la famille, à l'école et dans la communauté. De ce fait elles sont les plus fréquentes et peut être même les plus admises de toutes les violences. Hommes et femmes de toutes les générations de notre échantillon s'accordent sur les méfaits de la violence physique, surtout dans le cadre conjugal et familial, en même temps ils lui trouvent des justificatifs, en en rendant les femmes responsables. Ces violences physiques sont généralement accompagnées de violences verbales et psychologiques. Salah, le grand-père âgé de 88 ans se souvient que de son temps on recourait facilement à la violence physique contre les femmes. C'était, dit-il, un moyen courant de les « corriger ». Il explique : « on battait la femme pour un œuf (c'est-à-dire pour un rien) avant qu'elle ne passe au poulet ; on la battait pour qu'elle ne recommence plus jamais ce qu'elle a fait et pour qu'elle soit un exemple pour les autres ». Cette violence est justifiée selon Salah par « la maladresse de la femme qui ose répondre à son mari et par son incapacité de comprendre et de respecter les distances, car l'homme a une valeur et la femme en a une autre ». Une valeur moindre, cela s'entend. Et Salah de continuer : « une fois, en rentrant à la maison par une caniculaire journée d'été, j'ai demandé à ma femme de me donner à boire. Elle était occupée par d'autres tâches ménagères ; elle a donc mis un peu de temps à m'apporter l'eau demandée. Quand elle me tendit enfin le récipient j'ai renversé l'eau et je lui ai ordonné d'aller, par cette canicule ; me chercher de l'eau fraîche de la source située à 3 km du douar. Cela lui a appris d'obéir tout de suite à mes ordres ». Les causes évoquées par Salah pour justifier la violence à l'encontre de la femme, en l'occurrence l'épouse, sont les mêmes partout dans le monde: oser répondre

à l'homme, lui désobéir et manquer aux devoirs domestiques du point de vue du mari violent.⁽¹⁾

La justification avancée par ce vieillard de 88 ans, analphabète et ancien agriculteur, n'est pas un simple effet de génération que l'on pourrait qualifier de propos « d'un autre âge ». Elle est partagée par son petit fils Bassam âgé de 18 ans, célibataire et sans emploi qui affirme avec sérénité « Un homme peut battre sa femme, il a le plein droit sur elle, c'est-à-dire qu'il doit la contrôler et la corriger, s'il le faut par la force ». En fait, ce qui semble motiver l'attitude violente de cet adolescent, qui affirme pourtant n'avoir jamais vu son père battre sa mère et qu'il est préférable qu'il y ait respect et dialogue entre les époux, c'est l'intériorisation d'une culture de la violence à l'encontre des femmes, culture qui sous-tend les représentations relatives aux relations entre les deux sexes, valorise les rapports de force en faveur des hommes et banalise la violence à l'encontre des femmes.

Toutes les personnes interviewées, sans exception, s'accordent à penser que c'est la femme qui est à l'origine de cette violence, soit par son attitude à l'égard de son mari, soit par ses exigences matérielles au dessus des moyens du mari, soit encore par sa conduite et son incapacité de comprendre les difficultés inhérentes à une situation stressante pour le mari. Salah, le grand-père de 88 ans, va même jusqu'à considérer que la femme est responsable de la conduite de son mari: « si la femme est bonne l'homme le sera aussi, et si elle est mauvaise il le sera également » dit-il!

3- Les violences verbales

Les violences verbales comme les montrent les entretiens, sont les plus fréquentes. Cela est dû au fait qu'elles peuvent se manifester isolément, accompagner, suivre ou précéder systématiquement les violences physiques.

Bien avant de subir la violence à l'âge adulte, Zohra et ses sœurs étaient la cible, tout au long de leur enfance, des propos humiliants de leur mère: « tu n'es qu'une femme » ou « pour moi un homme vaut bien

mille femmes » ou encore « un homme est un homme et une femme est une femme » avec un sous-entendu dévalorisant pour cette dernière.

La répétition de la violence verbale tout au long de l'enfance et de la jeunesse pousse les femmes à intérioriser l'image négative d'elles-mêmes, que la société leur renvoie et les prépare à accepter toutes les formes de violence de genre en tant que fatalité liée à ce « sexe féminin faible et incomplet ».

La violence verbale exercée par les hommes à l'encontre des femmes n'est pas d'une gravité moindre, tant elle vise en premier lieu à porter atteinte aux victimes dans leur intégrité psychique et à détruire leurs participations symboliques.⁽²⁾ Rjeb âgé de 56 ans, reconnaît avoir souvent usé de violence verbale envers son épouse quand elle lui désobéit ou le contraire. Pour lui la violence verbale est aussi blessante que la violence physique sinon plus: « je ne la bats pas à coups de mains, je la blesse par des mots, les mots font mal, tout être humain peut être blessé par les mots » dit-il.

Sans motif apparent, la violence verbale s'exerce à l'encontre des femmes et surtout des jeunes filles dans les espaces publics considérés comme territoire masculin d'où elles sont exclues mais qu'elles ont appris à investir⁽³⁾. Haifa, l'étudiante de 22 ans, trouve que la rue est le lieu où s'exerce le plus la violence verbale envers les femmes: « les avances, les gros mots et les commentaires désobligeants des garçons à l'encontre des jeunes filles sont assez fréquents. Faute de pouvoir réagir, surtout lorsqu'ils sont en groupe, on fait semblant d'ignorer ces propos désobligeants et déplacés, il n'en reste pas moins vrai qu'à ces moments là je voudrais réellement être un garçon pour régler son compte à l'agresseur ». L'indifférence de la rue face à la violence verbale, dont les femmes sont les victimes et que Haifa dénonce fermement, trouve ses origines d'une part dans la volonté -consciente ou inconsciente- de tenir les femmes à distance et de les exclure de l'espace public, conçu depuis longtemps

(2) Michaud Yves, *la violence-Encyclopédia Universalis*, p. 669

(3) Centre des Etudes, des Recherches, de la Documentation et de l'Information sur la Femme (CREDEF), *Femme et ville*, Tunis 2000.

comme un espace éminemment masculin ; et d'autre part dans la socialisation qui conduit enfants et adolescents à tolérer la violence contre les femmes.⁽¹⁾

4 – Les violences sexuelles ou la mainmise sur le corps féminin

La notion d'honneur est intimement liée, dans la mentalité arabe traditionnelle comme chez l'homme berbère, au prestige du groupe familial, à la pureté de sa généalogie et à la chasteté de sa femme⁽²⁾. C'est ce qui explique d'ailleurs cette mainmise de la famille et de la communauté sur le corps féminin. Elles le surveillent de près en raison de l'importance sociale que revêt la vertu et la conduite des femmes, au point que l'éventualité de manquer à cette lourde responsabilité devient une hantise non seulement pour les hommes mais également - sinon plus - pour les femmes elles-mêmes. Celles-ci ont intériorisé ces normes sociales qu'elles se transmettent de mère en fille. L'obsession de contrôler la sexualité féminine et la peur des femmes de manquer à ce devoir de sauvegarder l'honneur de la famille transparaissent tout au long des témoignages recueillis et justifient les restrictions imposées aux filles dès leur jeune âge. Zohra âgée de 52 ans, mariée à l'âge de 19 ans et connaissant au préalable son futur époux ; dit avoir été terrifiée la nuit de ses noces, moment fatidique où toute jeune mariée doit prouver sa chasteté et sa bonne conduite par le biais de sa virginité « en ce moment là j'étais terrifiée, je pensais à ma pauvre mère qui a tant souffert des commérages à cause du fait qu'elle était veuve élevant toute seule trois jeunes filles, et qui attendait dehors avec angoisse ce qui allait se passer, à l'intérieur... ». La mère et la fille vivaient pareillement cette violence psychologique et sexuelle (exercée par le mari la nuit des noces, défloration forcée, etc.). Zohra se félicite que cette tradition humiliante ne soit plus de mise, au moment même où elle invite ses deux filles à être toujours strictes et vigilantes. Elle en veut même à celles qui contestent l'autorité et le

contrôle qui leur sont imposé par les pères et surtout les frères.

Aljia, mère de Zohra n'a jamais également oublié sa terreur, la nuit de ses propres noces devant cet homme inconnu qu'on lui a imposé comme mari avant la puberté : « On m'a jetée chez cet homme inconnu pour moi, se souvient-elle avec amertume, je ne savais pas ce qu'on faisait de moi, j'étais là assise avec la femme de mon père à attendre je ne sais quoi au juste. Soudain il y eut un grand vacarme et quelqu'un est entré dans la pièce. J'ai été prise de panique, j'ai jeté le voile qui me couvrait et je me suis précipitée à l'extérieur pour m'enfuir, ma belle mère m'a attrapée et m'a retenue de force. Depuis ce soir là je craignais mon mari ».

La non maîtrise de sa propre fertilité et les grossesses répétées, non planifiées, et non désirées sont une deuxième forme de violence sexuelle exercée par les maris, voire par la communauté, sur des femmes dépouillées de toute emprise sur leur propre corps. Le grand-père Salah, 88 ans dit avoir empêché sa femme de recourir aux Services du planning familial, sous prétexte qu'il refusait que l'intimité de sa femme soit exposée à des étrangers.

La pudeur empêchait nos interviewées de parler ouvertement de leur intimité et de la nature des rapports sexuels qu'elles avaient ou qu'elles ont encore avec leurs maris. Cependant dans leur propos elles laissaient entendre que cela peut être source de conflit avec un conjoint qui considère, et derrière lui la société toute entière, qu'avec le mariage un homme s'approprie le corps de sa femme et que par conséquent les rapports sexuels relèvent du « devoir conjugal » auquel l'épouse doit se soumettre sans hésitation. De ce point de vue, la femme n'a pas le droit de distinguer entre un rapport sexuel normal consenti et un « un rapport - viol ».

Enfin, l'autorité du père est vécue par certaines comme une atteinte à leurs droits sexuels et reproductifs, quand il empêche l'une ou l'autre de ses filles de se marier et de faire sa vie, pour se consacrer à prendre soins d'un membre malade de la famille qu'il soit la mère ou le père ou les deux ensemble. Les propos de Salah, 88 ans, sont éloquentes : « plus d'un homme

(1) Roland Mayer, « les hommes et la violence », in *violence fondée sur le genre en Tunisie, état des lieux*, ONFP Tunis, 2007, p 37.

(2) Dalenda Largueche, *Femme et violence dans la Tunisie précoloniale in Marginale en Terre d'Islam - Cérès Productions, Tunis, 1992, p 162.*

a demandé la main de ma fille (cadette 38 ans) mais j'ai toujours refusé. Elle doit s'occuper de sa mère malade, je ne peux céder ce qui m'appartient et aller chercher un étranger pour le faire ».

La violence justifiée par ses victimes !?

À la question qui consiste à savoir quels sont les motifs qui amènent une femme victime de violence à se taire face à cette violence, les hommes et davantage les femmes de notre échantillon, toutes générations confondues, sont unanimes à répondre: les enfants! À en croire les témoignages, les femmes se retrouvent otages de leur progéniture. La grand-mère Aljia affirme avec résignation « que faire et où aller quand on a 3 ou 4 ou 5 enfants? J'étais ligotée par les enfants, je ne pouvais aller nulle part et les laisser, j'ai supporté d'être battue, insultée, humiliée à cause de mes enfants ». Rjeb, l'ouvrier de 56 ans pense que «seulement 5% des femmes violentées prennent la décision de partir, le reste, pour sauvegarder le nid qu'elles ont commencé à construire, elles se font une raison, elles se taisent et continuent leur vie conjugale ».

De son côté, le grand-père Salah invite les femmes victimes à garder le silence, car dit-il « les femmes intelligentes et de bonne famille se taisent en cas de violence, j'en ai vu beaucoup, elles savent qu'en dénonçant cette violence elles vont s'exposer à une violence encore plus grande: le divorce ».

Même les personnes qui, à l'instar de Zohra, sa fille Haifa et le jeune Bassem, pensent qu'une femme violentée a le droit de réagir, prônent quand même la patience et conseillent à la femme battue de donner une deuxième et même une troisième chance au mari violent pour éviter le pire: le divorce, perçu par la société comme une tare et la femme divorcée comme un fardeau social⁽¹⁾.

Cette attitude confirme les résultats de l'enquête réalisée en 2001 dans le cadre du Projet Arabe de la Population et de la Famille(PAPFAM)⁽²⁾, selon lesquels 65% des 3902 femmes auxquelles on a posé la

question : « quel conseil donneriez-vous à une femme battue? », ont répondu «d'être patiente », 4% seulement ont répondu « de porter plainte ».

5- Les violences économiques et le féminin dépendant du masculin:

Trois types de violences économiques subies par les femmes se sont dégagés à travers les propos de nos interviewés:

a- Le non accès des femmes à leur part d'héritage:

En milieu rural la terre est considérée comme un patrimoine que l'on doit protéger et garder dans le cadre de la famille patrilinéaire. C'est une Raison pour laquelle les mariages s'arrangent souvent dans un contexte endogame. La préoccupation de maintenir le patrimoine familial dans la lignée paternelle pousse les familles à inciter les filles à renoncer à leur part d'héritage en faveur de leurs frères. Aljia, 78 ans, bien qu'elle vive dans le besoin, et qu'elle élève toute seule huit enfants, elle n'a jamais osé demander sa part d'héritage à son frère, pourtant aisé : «nous sommes trois sœurs et un frère, à sa mort mon père nous a laissé 3.5 ha de bonne terre. Mon frère s'en est occupé et s'en est approprié. Il ne m'a jamais rien donné et je n'ai jamais revendiqué ma part d'héritage. Étant l'aînée de mes frère et sœurs je ne voulais pas froisser mon frère; en cas de problème je sais que je trouverais toujours refuge et protection auprès de lui ».

b- L'aide familiale ou l'exploitation de la force de travail des femmes:

Bien que vital pour l'exploitation familiale, le travail des femmes n'est ni rémunéré ni pris en considération. Il est considéré comme prolongement de leur rôle domestique (entretien des plantations, soins et garde des bestiaux...). Salah, 88 ans, a toujours compté sur la force de travail gratuite de sa femme puis de ses filles pour faire fructifier ses neuf hectares d'exploitation.

De son côté Haifa, l'étudiante âgée 22 ans, affirme que son père qui exerce un travail rémunéré à l'extérieur de l'exploitation pour augmenter ses revenus, leur laissait, elle et sa sœur, le soin de faire les récoltes et d'entretenir gratuitement l'exploitation familiale. Tâche à laquelle elle dit consacrer

(1) Union Nationale de la Femme Tunisienne, *Violence conjugale*, Tunis, 1992, p.50.

(2) Citée par Sarra B.Zineb, « violences liées au sexe en Tunisie », in *La violence fondée sur le genre en Tunisie- État des lieux - ONFP*, Tunis 2007, p.173.

ses fin de semaines et ses vacances ; ce que ses trois frères n'accepteraient jamais de faire. Peut-on dire alors que la spoliation économique des femmes se fait d'abord par les proches au sein du cocon familial ?

CHAPITRE II : LA CULTURE DE LA VIOLENCE À L'ENCONTRE DES FEMMES EN MUTATION

Les témoignages recueillis nous ont permis de suivre la dynamique de la culture de la violence à l'encontre des femmes et d'en saisir les mouvements. Et ceci à travers :

1/ la transmission intergénérationnelle, vecteur de toutes les normes sociales régissant le vécu des individus des deux sexes et les représentations qu'ils ont des relations qu'ils entretiennent au sein de la communauté⁽¹⁾. Anne Muxel⁽²⁾ souligne à ce propos que « l'histoire d'un individu s'inscrit dans l'histoire des lignées auxquelles il appartient et est façonnée en partie par elle. Les héritages matériels et symboliques en provenance de ses ascendants participent structurellement à la construction de son identité personnelle et sociale ». C'est ainsi que nous retrouvons les mêmes schémas d'idées chez les membres des deux lignées étudiées : le grand-père Salah, le fils Rjeb et le petit-fils Bassem quand ils insistent sur le respect dû aux seniors, quand ils croient que l'homme est supérieur à la femme ou quand ils insistent sur le pouvoir du frère sur sa sœur. La socialisation des petites filles obéit également à cette « persuasion clandestine »⁽³⁾ qui pousse la grand-mère Aljia, la fille Zohra et la petite-fille Haifa à adopter une attitude compréhensive face à l'autorité masculine par exemple, ou à la violence conjugale en cherchant à lui trouver des justifications en en imputant la responsabilité aux femmes.

2/ décryptage dans les témoignages recueillis de signes ou prémisses de changement vers de nouveaux rapports de genre.

(1) Anne Muxel, « La mémoire familiale, un passé devant soi ? » 1er avril 2008.

(2) Anne Muxel et Isabelle Bertaux-Wiame, « Transmissions familiales : territoires imaginaires, échanges symboliques et inscription sociale », in *La famille en question*, Institut de l'Enfance et de la famille -SYROS, 1996, pp. 167-220.

(3) Pierre Bourdieu cité par Annick Percheron (*Transmission et échanges entre générations*) dans la famille : l'état des savoirs-

I- La culture de la violence à l'encontre des femmes, une affaire de transmission:

L'analyse des récits de vie a permis de constater que la transmission intergénérationnelle de la culture de la violence à l'encontre des femmes ne se fait pas d'une manière linéaire et figée. Elle se fait d'une manière dynamique et est traversée, en plus de la socialisation qui reste son élément principal, par des négociations, des conflits, des concessions, des stratégies et des tactiques qui donnent la possibilité aux individus de s'en accommoder, de s'adapter à leur environnement social et culturel et de s'intégrer dans la communauté, tout en se créant un espace qui leur permette de construire et d'exprimer leur propre identité individuelle en conformité avec leur époque.

1- Les négociations

La transmission des valeurs est sujette à des négociations permanentes qui se passent à différents niveaux: elles se font notamment entre passé et présent, entre identité individuelle et identité familiale, entre le souci d'adaptation et la volonté de dépassement⁽⁴⁾, donnant ainsi la possibilité à l'individu d'aller de l'avant et d'évoluer vers autre chose de différent qui réponde le mieux à ses aspirations sans le couper de ses racines. C'est ce qui se dégage des propos de Haifa l'étudiante de 22ans qui, tout en acceptant volontiers, dit-elle, de respecter certaines valeurs traditionnelles prônant notamment la pudeur, la réserve et incitant les filles à observer certaines normes sociales, revendique fermement un espace « vital » qui lui permette d'exister par elle-même et de sculpter son avenir conformément aux potentialités dont elle se sait capable : « Je suis une femme traditionnelle et moderne en même temps, c'est-à-dire que j'ai plein d'idées dans la tête, mais j'ai aussi des traditions et coutumes à respecter, je ne veux pas renoncer à mes idées et à mes ambitions en même temps je ne peux pas renier les traditions dans lesquelles j'ai été élevée ». Haifa rejette la violence des frères contre leurs sœurs. Elle revendique même la liberté pour les filles comme pour les garçons,

(4) Anne Muxel et Isabelle Bertaux-Wiame, *Transmissions familiales : territoires imaginaires, échanges symboliques et inscription sociale*, in *La famille en question*, Institut de l'Enfance et de la famille -SYROS, 1996, pp 167-220.

cependant, celle de ces dernières « ne doit pas dépasser pas les limites fixées par les normes sociales » dit-elle.

De son côté, la génération des parents se trouve souvent obligée de transgresser -dans certaines limites- les normes traditionnelles afin de les faire accepter par les enfants et de s'adapter aux changements qui, au fil du temps, traversent la société. C'est ainsi que Ali, père de Haifa et Najet a concédé à ses filles le droit de quitter le foyer familial pour étudier (le cas de Haifa), et même pour travailler (le cas de sa sœur). Ce qui ne l'empêche pas de continuer à exercer son autorité sur elles et de les surveiller, même à distance. C'est cette incessante négociation de chacun avec son histoire et l'intériorisation différenciée d'un vécu commun qui commande les avancées, (mais aussi les régressions) sociales observées à l'intérieur d'un même groupe familial^[1]

Les concessions et négociations sont réciproques et permettent aux différentes générations de « cohabiter ». Pourvu qu'elles reconnaissent, même symboliquement, le pouvoir et la supériorité des hommes, les femmes peuvent conquérir de nouvelles plages de liberté aussi limitées soient-elles. Ainsi, elles sont « autorisées » à travailler à l'extérieur, à aller au marché et même à participer à la prise de décision. Mais tout ceci à condition qu'elles acceptent les restrictions et les limites que les hommes fixent à cette liberté relative. C'est ainsi que Haifa, la jeune étudiante « tolère » le contrôle parental, même à distance, en échange de la possibilité de poursuivre ses études supérieures et de s'ouvrir sur son environnement social et culturel : « Quand je suis à Tunis pour étudier à l'université, les appels téléphoniques fréquents de mon père me font comprendre que je suis surveillée à distance. Je comprends l'attitude de mon père et je l'accepte du moment qu'elle ne m'empêche pas de poursuivre mes études et de mener la vie que j'aime : une vie active et ouverte sur mon environnement », dit-elle.

4 - Les conflits :

Ils sont plutôt personnels, internes et relèvent de contradictions, d'ambiguïté et même de dualité des valeurs adoptées. Ces

contradictions caractérisent notamment les personnes de la deuxième et la troisième génération de notre échantillon, celles qui ont fréquenté l'école, et qui se sont ouvertes au monde extérieur grâce à la facilité de communication rendue possible par le désenclavement des zones rurales et au mass média notamment audio visuels. Mais qui sont toujours porteurs de normes sociales consacrant l'infériorité des femmes. Cette dualité se retrouve dans le discours de Rjeb, l'ouvrier de 56 ans, qui tout en reconnaissant les performances réalisées actuellement par les femmes dans tous les domaines, continue à les considérer inférieures aux hommes, incapables de se hisser à leur niveau quoi qu'elles fassent « L'homme est toujours estimé, affirme-t-il avec certitude, il a une valeur, la femme peut faire le même métier que l'homme mais un homme est toujours un homme, il est considéré en tant que tel ». La même contradiction se retrouve dans le discours de son fils Bassem, âgé de 18 ans, quant il affirme que le dialogue est la meilleure manière de résoudre un problème conjugal ou familial, en même temps il croit que l'homme, parce qu'il est homme doit imposer son point de vue dans le ménage quitte à user de sa force physique. En même qu'il admet que les femmes d'aujourd'hui ont atteint des niveaux d'instruction et de professionnalisme qui égalent ou dépassent ceux atteints par les hommes, Bassem pense qu'un homme a le droit de battre sa femme, sa fille ou sa sœur (mais pas sa mère) « parce qu'il a le droit sur elle, c'est lui qui la maîtrise, c'est lui qui l'éduque » dit-il. Il est important de rappeler qu'aussi bien le père que le fils, n'ont pu dépasser le niveau primaire de scolarisation.

Les contradictions dans les propos et dans certaines attitudes et comportements, parfois atypiques relatifs à la place de la femme dans la société et au sein de la famille, traduisent les contradictions de la société tunisienne^[2]. Une société en évolution tiraillée entre valeurs traditionnelles et pression de la modernité, d'où la tension et la violence qui caractérisent les rapports entre individus.

[1] Ibid.

[2] L'Union Nationale de la Femme Tunisienne, *l'image de la femme dans la société tunisienne*, 1995, p77.

5- Les stratégies et tactiques face à la violence

N'ayant ni la force ni le pouvoir ni encore les moyens de faire face à un environnement social hostile, les femmes de tout temps ont adopté des stratégies et tactiques leur permettant de s'accommoder à la violence masculine, de l'esquiver ou d'en diminuer les dégâts. Ces tactiques tournent toutes autour du silence. Nos interviewé(e)s, toutes générations confondues, qu'elles soient victimes, auteurs ou témoins de violences à l'encontre des femmes, ont tous et toutes conseillé aux femmes victimes réelles ou potentielles de la violence de se taire et de laisser passer la colère du mari, car lui répondre ne fera qu'attiser sa colère et exposer la femme à davantage de violence. Dans la vie conjugale, que ce soit pour se protéger d'une « violence plus grande » qu'est le divorce selon les dires de Salah (âgé de 88 ans) et de Aljia (âgée de 78 ans) ou pour conserver « un nid conjugal en construction » selon les dires de Rjeb (âgé de 56 ans) et de Zohra (âgée de 52 ans) ou pour « préserver la cohésion familiale et protéger les enfants », comme le prône Haifa (âgée de 22 ans) ou encore pour « se remettre en question et ne plus commettre de faute » comme le lance Bassem (âgé de 18 ans), une femme violentée est réduite au silence. Le silence est le moyen pour une femme d'éviter la violence d'un mari en colère, ne supportant pas d'être contrarié, et qui serait prêt à faire taire par l'agression toute contestation de son pouvoir.

Le silence est également le moyen utilisé par les femmes pour faire face à la violence verbale dans les espaces publics et user de leur droit à investir ces lieux. Haifa l'étudiante de 22 ans, affirme que le silence est son « arme » pour faire face à l'intimidation et aux agressions verbales exercées par les hommes dans l'espace public « faire semblant de n'avoir rien entendu et passer son chemin face à une agression verbale dans la rue est le meilleur moyen de s'imposer dans cet espace masculin » dit-elle.

II- Vers des rapports plus égalitaires entre les sexes

Pour saisir les tendances vers un changement dans les rapports sociaux entre les

sexes, nous nous sommes intéressés aux perceptions, aux attitudes, et aux pratiques de nos interviewé(e)s quant à la violence à l'encontre des femmes et à la place de chacun des deux sexes au sein de la famille et dans la société. À travers le regard croisé des hommes et des femmes des trois générations nous avons pu détecter les résistances et identifier les indices d'un changement vers des rapports plus équilibrés entre les deux sexes.

1-Les perceptions

Notre investigation a porté sur la perception de soi, de l'autre (le sexe opposé), des relations hommes / femmes, des relations de couple, des relations avec les parents, avec les voisins, et avec le groupe des pairs. Nous nous sommes intéressées aux perceptions, car c'est à travers sa perception de soi et du monde qui l'entoure qu'un individu façonne sa manière d'être et d'agir.

La grand-mère Aljia (âgée de 78 ans) très tôt orpheline, traumatisée et malmenée par un père qui l'a mariée très jeune à un inconnu, qui s'est retrouvée veuve avec deux enfants avant d'atteindre l'âge de vingt ans, et qui, trois mois plus tard, s'est retrouvée encore une fois mariée par la seule volonté de son père à un homme qu'elle n'a pas choisi, porte un regard très négatif sur elle-même d'où sa mésestime pour ses filles et pour le sexe féminin en général « pour moi, un homme vaut bien mille femmes, l'homme c'est l'homme ! La femme est vulnérable et sans protection, elle a peur et ne peut pas se défendre ». Ce regard négatif qu'elle porte sur elle-même et sur le sexe féminin en général la prédisposait à accepter la violence en tant que fatalité inhérente à sa condition de femme.

A l'opposé, sa petite-fille Haifa l'étudiante de 22 ans qui a eu la chance d'accéder à l'école, de faire des études supérieures, et de participer à des activités associatives, sociales et culturelles, se voit pleine de ressources, capable d'aller loin dans la vie avec confiance et sérénité « Moi, dit-elle, j'ai une grande confiance en moi-même, j'ai plein d'idées dans la tête ! De vivre mon époque, d'avoir la possibilité de sortir, d'étudier, d'aller et de venir, me

donne confiance et me fait sentir que j'ai de la valeur, je ne prête pas alors attention à ce que peuvent penser les autres ; je ne m'intéresse qu'à moi-même et à ce que je vaudrais ». À ce niveau le changement est clair et l'acceptation de la violence par les femmes, notamment instruites, n'est plus de mise.

De même, le regard porté par Haifa sur le sexe opposé diffère totalement de celui de sa grand-mère Aljia : Haifa n'est plus dans cette position d'infériorité par rapport à l'homme, « Moi, je n'ai d'estime que pour le garçon qui sait réfléchir par lui-même, qui sait ce qu'il veut et où il veut aller » dit-elle. Elle revendique une place et un statut égal au foyer et dans les sphères publiques: « Je sais qu'il y a encore des hommes autoritaires, qui aiment que les choses se passent exactement comme ils le veulent et le décident et préfèrent donc les femmes soumises. Moi je voudrais qu'il y ait, au contraire, dialogue et respect au sein du couple et dans la famille et même sur les lieux du travail ».

Du côté des hommes, le changement est moins évident, en tout cas moins perceptible que chez les femmes, car il est noyé dans des dualités et des contradictions qui caractérisent encore le discours masculin et qui renseignent sur les résistances sociales notamment masculines face aux avancées réalisées par les femmes.

Rjeb, l'ouvrier âgé de 56 ans, trouve toujours que la femme est « peureuse », incapable par exemple d'aller seule loin du douar (le quartier) ou de subvenir par elle-même à ses propres besoins. À la question « si vous aviez à choisir entre être un homme ou être une femme, que choisiriez-vous? » il a répondu sans hésiter « être un homme bien sûr! L'homme est toujours estimé, considéré, il a de la valeur, même en faisant le même métier un homme est mieux apprécié qu'une femme. L'homme est homme! ». Le même Rjeb reconnaît le droit d'une femme à la dignité « Il n'est plus acceptable de nos jours qu'une femme soit battue, ou humiliée, la femme a droit au respect et à une vie décente. Un homme qui bat sa femme n'est pas civilisé » dit-il.

Les mêmes contradictions parsèment les propos de son fils Bassem, l'adolescent de

18 ans qui, en même temps qu'il déclare que les femmes ont prouvé des capacités égales sinon supérieures à celles des hommes notamment sur le plan des études, dit préférer être un homme plutôt qu'une femme à cause du regard porté sur celle-ci et des restrictions qui lui sont imposées, « le garçon est meilleur que la fille, il est libre et responsable de ses actes où qu'il soit, une fille doit toujours demander la permission » explique-t-il. Un avis partagé par Zohra mère de Haifa, femme au foyer âgée de 52 ans, qui exprime une soif de liberté surtout chez les femmes rurales qui, analphabètes et sans emploi, se retrouvent confinées au foyer et obligées de rendre des comptes aux membres masculins de la famille sur tout ce qu'elles font ou désirent faire : « des fois, dit-elle non sans tristesse, je désire être un homme simplement pour faire tout ce dont j'ai envie et aller et venir à ma guise, l'homme est toujours libre de ses actes, pas la femme ».

2- Les attitudes

Elles sont importantes à étudier car elles sont déterminantes dans la persistance des pratiques discriminatoires et dans la perpétuation de la violence à l'encontre des femmes, comme elles le sont également dans l'amorce d'une nouvelle culture qui prône l'égalité et l'équité entre les deux sexes.

Les témoignages recueillis auprès de notre échantillon dénotent tous d'une attitude mitigée face à la violence à l'encontre des femmes. Car même si les personnes interviewées sont toutes unanimes pour refuser la violence à l'encontre des femmes en tant qu'atteinte à leur dignité et à leurs droits, elles ne manquent pas de trouver des justifications et des excuses à cette violence. Elles demandent même aux femmes de faire l'effort sinon d'accepter cette violence, ou moins d'en comprendre les causes.

Salah âgé de 88 ans, ayant pratiqué lui-même différentes formes de violence sur sa femme et ses filles, allant de la violence physique à la violence sexuelle en passant par la discrimination et la confiscation des droits (droit à l'éducation, droit au mariage, droit à contrôler son propre corps et à en gérer la fertilité, etc....), admet que les temps

ont changé et que la violence de quelque type qu'elle soit est à condamner eu égard à ses effets négatifs « sauf si elle est méritée » se reprend-il. Une petite phrase qui en dit long sur les résistances qui font perdurer la violence à l'encontre des femmes.

Une autre attitude révélatrice et déterminante dans la persistance de la violence à l'encontre des femmes, consiste à dégager l'homme, même violent, de toute responsabilité dans les situations conflictuelles ou violentes au sein de la famille. C'est le fait de penser, à l'instar de Salah, que la qualité des relations conjugales et intrafamiliales dépend largement de la capacité de la femme à comprendre et à gérer ces relations. Cela sous-entend que tant que la hiérarchie et les rapports de force sont conservés et observés par les femmes, la violence n'a pas de raison d'être.

Toutefois, les personnes de la deuxième et la troisième génération de notre échantillon s'opposent à l'acceptation de la violence de genre, tout en demandant aux femmes d'être plus « patientes » et « compréhensives » à l'égard des excès de violence de l'homme.

3- Les pratiques

De manière très timide, des prémisses de changement vers de nouveaux rapports de sexe pointent à l'horizon avec l'avènement d'une génération de femmes scolarisées et instruites qui voudraient se libérer de certains stéréotypes et préjugés, relatifs aux rôles des deux sexes dans les sphères privée et publique. Un changement qui commence par l'acceptation des membres masculins de se prendre en charge et de participer même modestement aux tâches domestiques.

Haïfa l'étudiante de 22 ans, est à l'origine du petit changement constaté dans les pratiques de ses frères plus âgés qu'elle. Elle affirme qu'en les invitant à l'aider de manière conviviale à préparer les repas durant le mois de Ramadan, elle les a amenés progressivement à se prendre en charge. Haïfa sait se montrer exigeante lorsqu'il s'agit de mettre de l'ordre, ou de nettoyer le foyer familial, tout en refusant de ranger les affaires de ses frères à leur place. « Cela leur fait du bien d'apprendre à compter sur eux-mêmes, et puis chacun doit prendre

ses responsabilités au sein d'une famille, à commencer par les tâches ménagères telles que ranger son lit et mettre de l'ordre dans sa chambre » dit-elle.

Ce sont là des actes simples et de premier degré, mais très significatifs lorsqu'on sait que cela se passe en milieu rural, généralement plus conservateur en ce qui concerne la répartition des tâches entre hommes et femmes. Ils sont significatifs également parce qu'ils dénotent d'un changement dans les attitudes féminines quant à la place du féminin par rapport au masculin dans la sphère familiale.

CONCLUSION

Étant essentiellement basée sur des rapports de force déséquilibrés et des relations hiérarchisées entre les deux sexes, la violence de genre trouve ses racines dans des schémas culturels faits de représentations, d'attitudes et de pratiques de nature à maintenir les femmes dans une position d'infériorité par rapport à celle de l'homme, d'où la banalisation voire même la légitimation de la violence à l'encontre des femmes, appelée « violence sexiste » ou « violence de genre ».

L'analyse des données recueillies a permis de confirmer qu'il y a subsistance d'une culture de violence de genre dans la société tunisienne. Elle a permis également d'en appréhender les manifestations (les pratiques discriminatoires, les violences physiques, les violences verbales, les violences sexuelles, et les violences économiques), d'en faire une typologie (violences explicites, violences implicites, violences intériorisées) et de démontrer qu'elle n'est pas statique, qu'elle se transmet d'une génération à l'autre par des mécanismes qui lui sont spécifiques notamment la socialisation, et qu'elle obéit à des dynamiques de négociation, de concessions, de conflits et de tactiques.

Notre investigation nous a permis également d'identifier des prémisses de changement, grâce notamment à l'accès des femmes à l'éducation, en direction d'une relation et de rapports plus équilibrés entre les deux sexes.

L'approche de la thématique « culture de la violence de genre » à travers les récits de

vie d'hommes et de femmes, adoptée dans cette recherche, présente l'avantage et la spécificité d'un travail qualitatif compréhensif qui permet d'aller en profondeur et de sonder à travers le vécu individuel de la violence de genre les représentations, les attitudes et les pratiques sociales qui sont les composantes essentielles de cette culture. De ce fait, il ouvre des perspectives de recherche et d'action, en vue d'appréhender les différentes facettes de la culture de violence de genre et d'adopter les mesures adéquates pour en démonter les fondements.

Cependant, consciente des limites inhérentes à ce travail d'investigation de point de vue temps, moyens, échantillon examiné et espace d'investigation, nous ne pouvons prétendre, malgré la richesse de la matière collectée,

que les résultats obtenus soient exhaustifs ni qu'ils apportent des réponses à toutes les questions relatives à la problématique de la culture de la violence de genre en Tunisie. Toutefois, nous considérons que les résultats obtenus apportent un certain éclairage sur cette problématique et méritent donc, pour être généralisés et pour en tirer les conclusions nécessaires qui serviraient comme base pour une intervention globale et intégrée dans la lutte contre la violence de genre, d'être approfondis davantage, en travaillant sur un nombre plus élevé de lignées d'hommes et de femmes dans différentes régions de la Tunisie et en recourant à des comparaisons entre les milieux rural, urbain et semi urbain étant données les spécificités et les facteurs d'influence qui leur sont propres.

BIBLIOGRAPHIE

- Yves Michaud, La violence – Encyclopédia Universalis.
- Rapport mondial sur la violence et la santé (résumé)- OMS 2002.
- FNUAP, Groupe thématique sur la problématique hommes - femmes, 1998.
- La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes – 1979.
- La violence contre les femmes et les filles, un problème prioritaire de santé publique - FNUAP, 1999.
- La violence faite aux femmes : une question de développement et des droits de la personne, La Division de l'intégration de la femme dans le développement de l'Agence canadienne de développement international, le 9 mars 1991.
- Etude sur toutes les formes de violence contre les femmes : Rapport du Secrétaire Général des Nations Unies –Juillet 2006.
- Dorra Mahfoudh, la violence fondée sur le genre en Tunisie – État des lieux, ONFP, 2007.
- Sarra Ben Zineb, « Violence liée au sexe en Tunisie », in Violence de genre en Tunisie- État des lieux, ONFP, 2007.
- A. Belhaj et al, Les épouses battues : enquête dans un centre de santé de base en Tunisie. Journal Tunisien de psychiatrie, Vol. (1) Janvier 1998.
- A.Bouasker, Violence conjugale : enquête épidémiologique à propos de 424 cas de femmes consultant dans des centres de soins primaires. Thèse de Doctorat de Médecine. Faculté de Médecine de Tunis, Juillet 2003.
- Eljezia Hammami, Vécu différentiel de la violence de genre : étude de cas de deux lignées d'hommes et de femmes en milieu rural, mémoire dans le cadre du «Cours d'Expert en santé sexuelle et reproductive et violence de genre », Université Internationale de Andalucia- Espagne 2009.
- L'Union Nationale de la Femme Tunisienne, Violence conjugale, Tunis, 1992.
- Ibn Abi Dhiaf (A) : Lettre sur la femme in Annales de l'Université de Tunis, Document édité par Mohamed Chennoufi, n°5, 1968.
- Dalenda et Abdelhamid Largueche, Marginales en terre d'Islam, Tunis, Cérés Productions, 1992.
- Yves Michaud, « Définition et appréhension de la violence », in Encyclopædia Universalis.
- Siheem Najar, se nourrir en Tunisie : traditions et dynamiques actuelles, M.A.J.D (Entreprise universitaire d'étude et de publication), Beyrouth, 2008.
- Groupe de recherche : « rôles sociaux et genre: la perception sociale des sexes », in Genre et Développement : aspects socio- démographiques et culturels de la différenciation sexuelle, Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques, Maroc, 1998.
- Centre des Études, des Recherches, de la Documentation et de l'Information sur la Femme (CREDIF), Femme et ville, Tunis 2000.
- Union Nationale de la Femme Tunisienne, Violence conjugale, Tunis, 1992.
- Roland Mayer, « les hommes et la violence », in. Violence fondée sur le genre en Tunisie, état des lieux, ONFP Tunis, 2007.
- Lilia Labidi, çabra hachma, sexualité et tradition DAR ANNAWRAS- Tunis, 1989.
- Belghith M. cité dans Genre et développement : aspects sociodémographiques de la différenciation sexuelle, CERED, Maroc, 1998.
- Samira Hamzaoui, Eros au champ d'honneur, dans l'ouvrage collectif de l'AFTURD «Comment les femmes vivent », CERES Production, Tunis. Mars 1992, in Violences conjugales, UNFT, 1992.
- Ségalen cité par Michel Bozan in Choix du conjoint, transmission et échanges entre générations- La famille, l'état des savoirs.
- P. Bourdieu cité par N. Annaifar dans: Quelles significations aujourd'hui pour la violence ou significations du concept violence entre les sciences sociales et la médecine- Actes du séminaire sur la violence, Tunis, 2009.
- Anne Muxel et Isabelle Bertaux-Wiame, « Transmissions familiales : territoires imaginaires, échanges symboliques et inscription sociale », in La famille en question, Institut de l'Enfance et de la famille –SYROS, 1996.
- Union Nationale de la Femme Tunisienne, L'image de la femme dans la société tunisienne, Tunis, 1995.

Genre et journalisme : les femmes journalistes face aux enjeux de « l'assis et du mous »*

Mouna Mtibaa

La féminisation des médias et des salles de rédaction est un phénomène de plus en plus visible aussi bien en Tunisie que dans les autres pays du monde. Elle a été même qualifiée par des sociologues des médias et des journalistes, tel Erik Neveu comme étant « le cinquième changement essentiel du monde journalistique »⁽¹⁾.

La tendance à la féminisation de la profession de journaliste, qui marque particulièrement les salles de presse des médias, n'est pas spécifique à ce domaine. L'accès des femmes au marché du travail s'est accompagné d'une féminisation progressive de plusieurs secteurs d'activité. Les modes de leur insertion diffèrent toutefois sensiblement de celles des hommes. Elles commencent généralement par occuper les niches délaissées par ces derniers parce que devenues moins gratifiantes, socialement ou matériellement.

Les activités professionnelles concernées par la féminisation, sont souvent mal rémunérées, et ne jouissant plus d'un grand prestige. Des études citent comme exemples, la magistrature, l'enseignement ou encore les métiers de communication⁽²⁾. L'observation des médias, tant écrits qu'audiovisuels ou électroniques, souligne des changements au niveau de la sociographie des salles de rédaction. En effet, les jeunes journalistes

diplômés qui y arrivent chaque année, ont eu le courage de choisir un métier de plus en plus marqué par la précarité et la spécialisation.

En Tunisie, les effectifs de ce secteur étaient estimés, en 2010, à 1137 journalistes professionnels, dont 520 femmes, soit un taux de féminisation de 46%. Progressant de 1% par an depuis une décennie, ce taux n'était que de 27% en 2000.⁽³⁾

Aussi, nous a-t-il paru intéressant de voir de quelle manière les femmes journalistes tunisiennes se sont approprié un espace professionnel aussi important que les salles de rédaction. Ont-elles commencé par occuper les fonctions les moins prestigieuses et délaissées par les hommes, à l'instar des professionnelles des autres secteurs, tels que la santé, l'enseignement etc. ?

Nous cherchons dans cet article à vérifier deux hypothèses :

1- Les femmes journalistes préféreraient le travail de desk, qui leur permet de concilier les contraintes professionnelles avec les obligations familiales.

2- Les femmes journalistes seraient plus sensibles aux questions à caractère social, jugées plus proches de leur propre vie quotidienne.

La féminisation régulière et progressive du secteur, dont il faut analyser l'impact, est d'autant plus importante qu'elle s'accompagne d'un rajeunissement de l'effectif de la profession. Cela est particulièrement perceptible parmi les

* Cet article est tiré d'un mémoire de maîtrise en Sciences de l'information et de la communication sur : *La femme journaliste tunisienne : le vécu et la pratique, cas des rédactions des radios publiques, sous la direction du Pr Larbi Chouikha.*

(1) Neveu Erik, « Le genre du journalisme : Des ambivalences de la féminisation d'une profession », in *Plitix*, Vol.13, n°51, 2000, p181.

(2) Cacouault-Bitaud, M. « La féminisation d'une profession est-elle le signe d'une baisse de prestige ? » In *Travail, genre et sociétés*. n°5. 2001.

(3) Statistiques de la Direction générale de l'information, relevant du Ministère de la Communication, dissout après les événements du 14 Janvier 2011.

femmes journalistes, dont 60% se situent dans la tranche d'âge de 20-40 ans et 40% dans celle des 40-60 ans. Cette tendance est très différente de l'effectif masculin dont 39,5 % seulement se situe dans la tranche d'âge de 20-40 ans^[1].

Ce constat est d'autant plus significatif qu'il nous informe sur le genre de la relève qui s'opère dans les salles de rédaction des médias publics tunisiens. Cela est particulièrement visible dans les Chaînes de radio publiques, dont la féminisation tend à s'accroître dans les années à venir avec le départ à la retraite d'une grande partie des effectifs masculins.

La féminisation des salles de rédaction s'est aussi accompagnée de changements visibles au niveau de la perception du métier de journaliste et de sa mission, que ce soit par les professionnels du domaine ou par l'environnement social en général. Partant d'une analyse avancée par Neveu, la mission du journaliste « oscille » désormais entre celle du technicien et celle de l'artiste-éducateur, il est à la fois un courroie de transmission et un commentateur de l'actualité^[2].

Les changements ont été perceptibles au niveau des pratiques professionnelles elles-mêmes.^[3] Cela se laisse voir dans les modalités concrètes et les manières de faire pour la production de l'information, que ce soit pendant la collecte et le tri mais aussi au niveau de la hiérarchisation et la mise en forme des informations et de l'actualité.

Ainsi, de nouvelles pratiques professionnelles ont vu le jour, avec la prédominance d'une certaine sédentarisation du travail journalistique désignée par les expressions, « journalisme assis » par opposition au « journalisme debout »^[4]. Dans son ouvrage *Sociologie du journalisme*, Neveu présente le « journalisme assis » comme une pratique

plus orientée vers le traitement et la mise en forme des textes d'autrui ou des informations que le journaliste n'a pas lui-même collectées. Par contre « le journalisme debout » désigne la collecte de l'information et le travail sur le terrain, en prenant des formes journalistiques jugées plus prestigieuses à l'instar du reportage, de l'enquête ou l'interview.

Ces différents constats nous poussent à nous interroger dans quelle mesure la féminisation des salles de rédaction serait à l'origine des changements intervenus dans la pratique du journalisme, avec une prévalence marquée du travail de desk, « journalisme assis », une pratique professionnelle peu valorisante, comparée au « journalisme debout » intimement lié au terrain. Peut-on considérer la présence accrue des femmes dans les rédactions à l'origine du traitement excessif des questions sociales, « sujets dits mous », qui correspondent à des thématiques considérées comme le prolongement de leur rôle reproductif ?

Dans une démarche descriptive-interprétative, consolidée par une observation ethnographique, nous avons essayé d'explorer la sphère subjective et organisationnelle des journalistes femmes exerçant dans les rédactions des chaînes de radio publiques situées à Tunis. Dans son ouvrage *Sociologie du journalisme* Erik Neveu écrit : « Comprendre le travail des journalistes, c'est d'abord le regarder en train de se faire, dans les salles et conférences de rédaction »^[5].

Notre approche s'inspire de nos propres expériences et vécu professionnels, mais aussi d'un travail d'observation directe in situ à l'occasion de deux séjours effectués, à deux périodes différentes du 31 mai au 10 juin 2010 et du 25 au 30 octobre 2010, avec l'équipe de la rédaction du *Journal parlé en arabe de la Radio nationale*. (JPA) L'observation a concerné l'Équipe de 08h-14h chargée de la préparation du principal bulletin d'informations de la journée.

Notre travail s'est également fondé sur les résultats d'une enquête par questionnaire, que nous avons menée auprès de l'ensemble

[1] En 2010, l'ensemble des Radios publiques comptait 227 journalistes détenteurs de la carte professionnelle, dont 135 femmes, soit un taux de féminisation de 59%.

[2] Neveu, *op.cit.*, p. 119.

[3] Damian-Gaillard, B. (dir.), *Le journalisme au féminin : dynamique de spécialisation, enjeux organisationnels et traitement de l'information*. Paris, Presse Universitaire de Rennes, 2010. Doc en ligne (http://www.puréditions.fr/couvertures/1283328096_doc.pdf).

[4] Neveu, *op.cit.*, p.7.

[5] Neveu, *op.cit.*, p. 56.

des journalistes des quatre rédactions des Radios publiques basées à Tunis (Radio nationale, RTCl, Radio Jeunes et la Radio culture), qui disposent d'espaces rédactionnels bien organisés comparés à ceux des chaînes de radio privées créées récemment. L'effectif des salles de rédaction de ces quatre chaînes est de 71 journalistes, 51 femmes et 20 hommes⁽¹⁾.

Le questionnaire⁽²⁾, auquel ont répondu 39 femmes et 12 hommes a été rédigé en langue arabe. Il a été structuré autour de thèmes relatifs aux aspects sociodémographiques, au vécu et pratiques journalistiques, aux normes professionnelles et au rôle social du journaliste.

Tâches rédactionnelles et indifférence au vécu

La pratique quotidienne dans la salle de rédaction d'une chaîne de radio s'articule autour de trois tâches principales à savoir : le travail sur le terrain ou le reportage, le travail de desk, consistant à traiter et réécrire les dépêches d'agences ou les informations collectées via Internet et enfin la présentation du journal parlé.

La répartition, des tâches rédactionnelles, entre femmes et hommes, révèle un certain déséquilibre, puisque les premières, comparées aux seconds, se trouvent plus fréquemment affectées à un travail de desk. Sur les 39 journalistes femmes interrogées, 32 sont chargées d'un travail de desk qui consiste à réécrire des dépêches d'agences, collecter des informations via les sites Internet, et rédiger des round up et papiers de synthèse sur les grands dossiers de la journée.

Le travail sur le terrain, caractéristique majeure du journalisme et nécessitant de fréquents déplacements sur les lieux de l'actualité, est cité comme l'une des principales tâches de la majorité des journalistes hommes; tandis que les femmes journalistes sont moins nombreuses à s'y adonner. Ainsi, alors que chez les journalistes hommes, nous constatons une certaine adéquation entre leurs préférences personnelles et le

type d'activité exercée, on note chez leurs collègues femmes un certain abîme entre leurs préférences professionnelles et la nature des tâches effectuées au sein de la rédaction.

Pourtant la majorité des femmes journalistes interrogées déclarent avoir « volontairement » choisi ce métier pour son aspect dynamique, tel qu'il se traduit dans l'interview et le reportage, comme modalités préférées pour la collecte des informations. Les séances d'observation effectuées dans les salles de rédaction du Journal parlé en arabe ont révélé que pour concilier le prestige du « journalisme debout » et le « confort » du travail au bureau, les journalistes femmes considèrent les déclarations des auditeurs recueillies par téléphone comme autant d'activités non moins valorisantes que les déplacements sur le terrain.

L'analyse des réponses, concernant l'échelle des préférences relatives aux tâches rédactionnelles, a aussi donné un taux assez important de femmes journalistes (9 réponses) qui affirment n'avoir « aucune préférence » particulière. Elles sont les seules à exprimer clairement cette forme de distanciation par rapport au travail rédactionnelle.

Ce taux, assez important et exclusivement féminin, peut être interprété comme l'expression d'une forme de désintéressement vis-à-vis du travail rédactionnel lui-même. « Je n'ai aucune préférence, déclare une journaliste. J'exécute ce qu'on me demande, ni plus ni moins ! ». « Il n'y a aucun enjeu, témoigne une autre journaliste, que ce soit au niveau des nominations ou des désignations pour effectuer certains travaux valorisants ou autres ! ».

À défaut d'une présence effective sur le terrain, les femmes journalistes adoptent une manière particulière dans la collecte d'une matière rédactionnelle « originale, exclusive et vivante », comme le pense Hajer, journaliste depuis une quinzaine d'années. La spécificité du travail radiophonique consiste à collecter un matériel sonore, sans quitter le bureau, à travers les interviews, les déclarations et les témoignages par téléphone. Paradoxalement, dans la moitié des réponses des femmes journalistes interrogées, le travail sur le terrain se situe en

[1] En 2010, les Chaînes de radio publiques comptaient 227 journalistes détenteurs de la carte professionnelle, dont 135 femmes, soit un taux de féminisation de 59%.

[2] Le questionnaire a été diffusé en mai 2010.

première position parmi leurs préférences. Le desk est la préférence de cinq femmes journalistes seulement, dont les deux Rédactrices en chef du Journal parlé arabe.

Cette manière de faire qui diffère « du batonage », que représentent le traitement et la réécriture des dépêches d'agences, ou encore le traitement d'informations téléchargées de l'Internet, est considérée par les journalistes comme une contribution plus prestigieuse au bulletin d'informations. « Cette pratique permet la production d'une matière rédactionnelle sans pour autant subir les contraintes du travail sur terrain (déplacement, heures supplémentaires, mauvaise qualité du son ...) », explique une journaliste.

L'appréhension du micro

La présentation du Journal parlé, qui comporte une exposition aux auditeurs, bien qu'assimilée à un travail de desk est cependant délaissée par les femmes et se trouve le plus souvent assurée par les hommes. Neuf de ces derniers la déclarent comme l'une de leurs principales tâches rédactionnelles, alors que seules 22 femmes sur un total de 39 affirment y prendre part.

Lors des entretiens les femmes journalistes ont exprimé leur résistance à la présentation du Journal parlé. En évitant le micro, elles cherchent en fait à ne pas subir l'épreuve du contact direct avec les auditeurs, la seule tâche propre aux journalistes radiophoniques qui leur donne « une visibilité ». Face au micro, qui les sort de l'anonymat et les met en vedette par rapport au reste de l'équipe - la présentatrice ou le présentateur y sont expressément identifiés – la majorité des femmes journalistes manifestent une appréhension. Une telle attitude est quasiment absente chez les journalistes hommes, qui n'éprouvent aucune gêne à présenter les news.

Les femmes journalistes, comme l'explique Hanen, considèrent la présentation du Journal comme « une contrainte », qui les rend « plus visibles » et par conséquent « plus exposées et première cible à la critique si par mégarde on trébuche sur un mot ».

Cependant, la crainte d'être exposées aux critiques des auditeurs n'est pas l'unique

raison. Cette responsabilité exige, en fait, une plus grande disponibilité et impose l'obligation de quitter le travail plus tard que les autres confrères et consœurs de la rédaction. En effet, la contrainte du temps pèse lourdement sur la vie familiale des femmes journalistes, où elles sont tenues par ailleurs d'assumer d'autres responsabilités : attendre les enfants à la sortie de l'école, faire la cuisine etc.

Les contraintes temporelles sont d'ailleurs parmi les principales caractéristiques du métier de journaliste. Erik Neveu relève que cet aspect a souvent eu « un effet dévastateur pour la vie de famille », ⁽¹⁾ d'où une importante proportion de journalistes célibataires. Les résultats de l'enquête menée, en 1990, par l'Association des journalistes tunisiens (AJT), l'ex-Syndicat National des Journalistes Tunisiens avait confirmé un important taux de célibat, particulièrement parmi les femmes journalistes. Cette réalité se trouve actuellement totalement métamorphosée, du moins chez les journalistes tunisiens, hommes et femmes, exerçant à la Radio nationale. En effet ces derniers sont de plus en plus stables dans leur vie privée et ne sont plus résistants au mariage comme le montre l'analyse des formulaires d'adhésion au SNJT, de l'année 2008 ⁽²⁾. La majorité des journalistes sont mariés, pères ou mères de deux enfants, ce qui correspond à la moyenne de la famille tunisienne ⁽³⁾.

Un autre facteur en rapport avec le temps, c'est le service de nuit, considéré comme l'un des aspects les plus contraignants du métier de journaliste. Les professionnels de la rédaction à la radio en particulier sont appelés à assurer le travail tous les jours de la semaine, 24 heures sur 24 heures.

L'organisation de l'emploi du temps dans la salle de rédaction pour la réalisation des bulletins d'informations est d'ailleurs l'un des principaux sujets de discussion, notamment quant à la répartition équitable des « horaires ingrats » entre les membres de l'équipe.

(1) Neveu, *Sociologie du journalisme, Paris, La découverte, 2004, p. 132.*

(2) *Durant l'année 2008 a eu lieu le congrès du SNJT d'où la grande mobilisation pour les adhésions.*

(3) *L'indicateur synthétique de la fécondité se situe en Tunisie entre 2,02 et 2,06 enfants pour chaque femme en âge de procréation.*

Le service de nuit, ces horaires dits « ingrats », a révélé une certaine forme de déséquilibre au sein de l'équipe de la rédaction, particulièrement entre les hommes et les femmes journalistes. Seules 8 parmi les 39 femmes interrogées, déclarent y participer de manière continue, 19 l'assurent de manière conjoncturelle lors de grands événements (les Conférences internationales, les élections...) ou pour remplacer le weekend l'équipe masculine désignée, en permanence, pour le service de nuit. Nous trouvons aussi dans notre échantillon 12 interviewées qui, à cause des « contraintes familiales », déclarent ne jamais accepter ces horaires « ingrats » et « extrêmes ».

À l'exception du weekend, l'équipe du « matin tôt », de 04h00 à 08h00, est composée de quatre journalistes hommes qui acceptent « volontairement » d'assurer « ces horaires extrêmes », dans la mesure où ce choix permet à trois d'entre eux de vaquer à d'autres activités et engagements professionnels. « Il s'agit d'un équilibre précaire. Si l'un des journalistes de l'équipe « du matin tôt » ou du soir s'absente cela crée un problème. Il s'agit donc de créer un équilibre et une bonne organisation dans l'emploi du temps qui arrange tout le monde », explique une des Rédactrices en chef, ayant trente ans de carrière, et qui occupe ce poste depuis deux ou trois ans. Elle est appréciée par son équipe « pour ses qualités humaines » et « sa compréhension » à l'égard des contraintes familiales des autres collègues.

Les femmes journalistes, qui se sont prononcées pour « le professionnalisme », comme première valeur, et affirmant que la mission du journaliste c'est de rapporter les faits, montrent dans leur quotidien un faible engagement professionnel et donnent la priorité absolue à leurs préoccupations familiales.

La lecture de ces choix nécessite toutefois qu'on tienne compte du contexte politico-médiatique de notre recherche. Le propos des journalistes avait tendance à assimiler l'exercice de la profession à une simple exécution de règles et normes techniques, exprimant à travers ce positionnement une forme de distanciation par rapport aux

messages diffusés par les médias.

Lors des entretiens, nous avons obtenu un taux de « sans réponse » assez élevé concernant l'appréciation de la situation de la presse. Les femmes journalistes interrogées ont exprimé leurs opinions par « des mimiques », « un sourire »... tout en adoptant une position prudente et en s'abstenant de formuler un avis ou une opinion claire sur cette question. La dégradation de la situation du secteur, avant le 14 Janvier 2011⁽¹⁾ avait atteint un niveau tel que la plupart des journalistes se défendaient, même en aparté, d'exprimer un avis ou une opinion personnels explicites.

Tri de l'information ou choix rédactionnels : « Sujets mous / Sujets durs »

Les changements constatés dans les pratiques journalistiques concernent tout autant la manière d'exercer le métier que les critères de choix et de sélection des thèmes d'actualité. Interrogées sur leurs préférences personnelles quant aux thèmes à traiter, la majorité des journalistes de l'échantillon –aussi bien les femmes que les hommes– déclarent préférer les thématiques qui se rapportent aux préoccupations quotidiennes du citoyen. Ils, placent ainsi les questions sociales, qualifiées de sujets « mous », en première position sur l'échelle de leurs préférences.

Les choix sont ensuite légèrement nuancés puisque les femmes placent les questions internationales en deuxième position, devant la culture et la santé. Les questions en rapport avec la politique intérieure ne retiennent que faiblement l'intérêt des femmes journalistes. Elles déclarent n'avoir pas de préférence particulière pour ce domaine, centré essentiellement sur les activités politiques du Pouvoir. Cette distanciation est toutefois légèrement nuancée chez les hommes journalistes qui ne sont pas imperméables aux questions de la politique intérieure. Les résultats de l'enquête montrent que ces derniers classent en troisième position la politique intérieure au même niveau que la santé et l'économie.

Sur un autre plan, la plupart des journalistes interviewés affirment l'existence

[1] Plusieurs rapports ont été publiés par les Organisations de Défense des droits de l'homme et de Reporters sans frontières (RSF) dénonçant la dégradation de la situation de la presse en Tunisie.

d'un traitement « genré » de la matière rédactionnelle. En effet, la moitié des journalistes interrogés « adhèrent » à la thèse qui affirme que les femmes sont plus sensibles aux questions à caractère social.

Samia, une journaliste à la Radio régionale du Kef explique que durant sa carrière un lien « inconscient » s'est établi entre les thématiques qu'elle choisissait pour ses couvertures journalistiques et les préoccupations de sa vie privée. Ainsi, au fil des années les thématiques auxquelles elle accordait un intérêt particulier, coïncidaient avec l'évolution de sa vie privée : les soucis de la jeune fille, un peu plus tard de la femme mariée et enfin de la mère (vaccination, nutrition, scolarisation etc.).

Une autre journaliste croit que la femme est plus apte à traiter les questions sociales, classées comme « sujets mous », et jugées plus proches de sa réalité quotidienne. La femme, dit-elle, « dispose de l'expérience nécessaire pour traiter ces questions », reflétant par là-même une tendance constatée chez certaines journalistes à intérioriser des stéréotypes qui restreignent leurs compétences professionnelles au rôle traditionnel assigné, généralement, à la femme dans la société, et gravitant autour de l'enfance, la santé ou l'école.

Ce constat doit être toutefois nuancé dans la mesure où le contexte général de l'exercice de la profession, avant le 14 Janvier, a été vidé de son essence, réduisant la pratique journalistique à la simple transmission des informations communiquées par le Pouvoir. Bien que la plupart des journalistes, hommes et femmes, croient qu'il n'y a aucune légitimité à cantonner ces dernières dans des thématiques et des préoccupations à caractère social, on constate toutefois au niveau de la pratique, une grande tendance chez elles à traiter, par choix ou par nécessité, des sujets de société relevant des domaines de l'éducation, la santé ou l'enfance.

L'enquête menée par la Fédération Internationale des Journalistes (FIJ) dans 10 pays d'Europe, d'Amérique du nord, d'Asie et d'Afrique a montré que plus de la moitié (56%) des journalistes interrogés (sans

distinction de sexe) pensaient que les femmes « sont attirées par les thèmes à « connotation affective » (vie quotidienne, affaires sociales, culture) plutôt que par les sujets dits « durs » comme les affaires, l'économie ou la géopolitique »⁽¹⁾.

Lors des entretiens que nous avons menés, nous avons aussi constaté que la majorité des femmes journalistes ne croient pas qu'il puisse exister « une écriture féminin de l'actualité », affirmant que « les réflexes » face à l'actualité, sont les mêmes chez les journalistes des deux sexes. Toutefois l'observation de la pratique professionnelle dans les salles de rédaction a laissé entrevoir des comportements beaucoup plus nuancés, puisque nous avons constaté que les journalistes, et en dépit des manières de faire qu'ils partagent, se distinguent par des particularités où « la sensibilité féminine » semble dicter les choix des sujets traités par les femmes (santé, enfance...).

CONCLUSION

Certes une analyse de contenu du message médiatique aurait permis d'apporter des éléments de réponse et une compréhension plus approfondie sur le processus de sa fabrication et son impact sur le genre, néanmoins nous avons tenté de vérifier le rapport entre cette féminisation grandissante des salles de rédaction et l'émergence de nouvelles pratiques professionnelles.

Les résultats de l'enquête et le travail d'observation ont bel et bien laissé entrevoir une manière de faire, voire une stratégie élaborée par les femmes journalistes, afin de trouver un équilibre entre les contraintes de la vie professionnelle et les obligations de la sphère privée. Cet équilibre a été rendu facile grâce à une certaine « distanciation », constatée chez elles dans l'exercice du métier, mais aussi à travers une nouvelle manière de faire le journalisme, qu'elles adoptent en acceptant volontairement de se limiter à un travail de desk, bien ce choix soit en opposition avec la vision et la perception qu'elles avaient du métier au début de leur carrière.

(1) GALLAGHER, M. Myron Euler, *L'emploi des femmes dans les médias : Une histoire inachevée*. Paris, UNESCO, 1997, p.54.

Bibliographie

- Accardo, Journalistes au quotidien : Essais de socioanalyse des pratiques journalistiques, Le Mascarat, Bordeaux. 1995.
- Maigret. E, Sociologie de la communication des médias, Paris. A Colin. 2003.
- Ben Hassen. F et Hichri. N, L'image des journalistes de la RTT dans société, Mémoire de fin d'études, Tunis, IPSI, 1981-1982.
- Chouikha. M. L, « Les journalistes femmes de la presse écrite : entre les risques du métier et la précarité du genre: Résultats d'une enquête sociologique », in Revue Tunisienne de Communication, n°35/36. Janvier/Juin et Juillet/Décembre. 1999.
- Cacovault-Bitaud. M, « La féminisation d'une profession est-elle le signe d'une baisse de prestige ? » in Travail, genre et sociétés. n°5. 2001.
- Damian-Gaillard.B (dir.), Le journalisme au féminin : dynamique de spécialisation, enjeux organisationnels et traitement de l'information. Paris, Presse Universitaire de Rennes. 2010. Doc en ligne (http://www.puréditions.fr/couvertures/1283328096_doc.pdf).
- El Bour. H et Mejibri, Rapport : Tunisie sur le Projet mondial de monitoring des médias (GMMMP). Tunis, 2010.
- Gallagher. M. My von Euler. L'Emploi des femmes dans les médias: une histoire inachevée. Paris, UNESCO. 1997.
- Naji. J. E, Profession : journalisme maghrébin au féminin, vécu professionnel de la femme journaliste dans les cinq pays du Maghreb, Rabat, UNESCO, 2006.
- Neveu. E, « Le genre du journalisme : Des ambivalences de la féminisation d'une profession » in Politix, n°51, 2000.
- Neveu. E. Sociologie du journalisme, Paris, la Découverte, 2004.
- Rapport sur le vécu professionnel de la journaliste tunisienne et égalité des chances. Tunis, AJT, 1991.
- Ruellan. D, Le professionnalisme du flou, identité et savoir faire des journalistes français, Paris, PUG, 1993.
- Rieffel. R, Sociologie des médias, Paris, Ellipses Marketing, 2005.
- Rieffel. R. L'élite des journalistes : les Héraults de l'info, Paris, PUF, 1984.

IMAGE CONSEIL

Agence Conseil en Communication

136, av. de la liberté 1002 Tunis Belvédère

Tél: (+216) 71 849 152 Fax: 71 846 604

E-mail: image.conseil@gnet.tn